



SIX TERRORISTES ÉLIMINÉS À TÉBESSA **TEBBOUNE SALUE LE PROFESSIONNALISME DE L'ANP**

Page 3

LE JEUNE

N° 8298 JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

NOUVEAU DOGME DE TRUMP

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

Quand l'Ukraine paye la facture

Page 7

DÉBAT SUR LA PALESTINE À L'ONU **L'ALGÉRIE ASSÈNE LES VÉRITÉS SUR ISRAËL**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a lâché ses vérités sur l'entité sioniste avec sa politique génocidaire dans les territoires occupés, sur ses agressions caractérisées sur ces voisins, sur son bellicisme criant et son mépris des droits humains et du droit international et des résolutions onusiennes. **Page 3**



SATURATION DES HÔPITAUX

Des mesures d'urgence

Page 6

FRAUDES À L'INVESTISSEMENT

Le règlement à l'amiable privilegié

Page 4

ALGÉRIE - CHINE

Culture et économie, piliers d'une amitié durable

Page 24

AADL

Accélération de la finalisation des contrats de propriété

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a donné des instructions à l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) d'accélérer les procédures pour la finalisation des contrats de propriété pour l'AADL 2 et fixé les conditions pour le lancement du programme «AADL 3», dont l'exigence de finaliser les contrats fonciers avant l'entame des chantiers.

Belaribi a d'emblée affirmé l'importance d'achever, sans délai, toutes les procédures liées au programme AADL 2, lors de la réunion qu'il a présidée, avant-hier, consacrée à l'évaluation des programmes en cours et à la préparation du lancement de la nouvelle formule AADL 3. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part le directeur central des contrats au sein de l'agence AADL, ainsi que les directeurs régionaux de l'agence, ont présenté des rapports détaillés sur les wilayas relevant de chaque direction régionale. Ce qui a permis d'examiner en profondeur les dossiers administratifs, techniques et fonciers, pierre angulaire de toute opération de construction.

Les rapports présentés par les responsables régionaux de l'agence ont fourni un état des lieux détaillé du nombre de contrats fonciers extraits, tableaux de découpage réalisés et contrats définitifs réalisés par les différentes directions régionales de l'agence. Ces chiffres, loin d'être anecdotiques, traduisent l'ampleur du chantier administratif qui accompagne la formule du logement en location-vente. La direction régionale d'Oran s'est distinguée avec un taux de réalisation de 75,90%, suivie de près par Constantine qui affiche 67%.

Devant ces résultats encourageants mais encore inégaux, Belaribi a donné des instructions fermes pour l'accélération de la délivrance des contrats, finaliser les certificats de propriété et de conformité, et lever tous les obstacles bureaucratiques.

Le ministre a, à ce propos, souligné l'importance de mettre en œuvre l'instruction interministérielle conjointe n°02 signée le 9 septembre 2021, relative à la facilitation des procédures de régularisation du fon-

cier. Relevant que l'efficacité du dispositif repose sur une coordination étroite entre les différentes institutions de l'État.

Le ministre a, en outre, exigé la création d'une application numérique spécifiquement dédiée aux bénéficiaires du programme AADL 2, afin de faciliter la demande et la réception des contrats. Une innovation censée rapprocher l'administration du citoyen et renforcer la transparence.

AADL 3, L'IMPÉRATIF DE FINALISATION DES CONTRATS FONCIERS

Dans un second temps, la réunion a abordé le dossier très attendu du programme «AADL 3». Pour cette nouvelle formule de location-vente, la première tranche prévoit la réalisation de 200 000 unités de logement réparties sur plusieurs wilayas.

Un exposé technique a présenté le degré de préparation des dossiers, notamment les contrats fonciers et les permis de construire, tout en signalant les difficultés rencontrées sur le terrain. Face à ces constats, Belaribi a été catégorique en ordonnant qu'aucun chantier ne soit ouvert tant que toutes les procédures administratives et foncières ne seront pas finalisées. Expliquant que cette approche anticipative garantira une meilleure fluidité et permettra de remettre les contrats définitifs aux bénéficiaires dès la livraison des projets. Il a également assuré que «tous les moyens ont été mobilisés pour assurer le respect des délais et la qualité des constructions», réaffirmant la volonté de l'État de répondre aux attentes pressantes des citoyens en matière de logement.

L'autre instruction donnée par le ministre lors de cette réunion a été la décision de lancer une application numérique inédite,



Le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi.

dédiée au suivi en temps réel du programme AADL 3. Le premier responsable du secteur a précisé que cette plateforme, en tant que véritable outil de pilotage, contiendrait l'ensemble des informations stratégiques, à l'instar de la localisation géographique des sites, données relatives aux bureaux d'études, aux entreprises de réalisation, aux permis de construire et même les versions numérisées des contrats.

Grâce à ce dispositif, l'AADL pourrait ainsi intervenir rapidement en cas de défaillance et garantir une meilleure coordination entre les acteurs impliqués. Pour les souscripteurs, l'application constituerait une vitrine de transparence et un moyen direct d'accéder à l'avancement de leur projet. La réunion a enfin été l'occasion d'aborder le traitement des recours

déposés par les bénéficiaires d'«AADL 3». Entre le 25 août et le 17 septembre, plusieurs milliers de dossiers ont été introduits. Pour faire face à cet afflux, plus de 300 agents ont été mobilisés afin de traiter les demandes dans les meilleurs délais et garantir à chaque souscripteur la reconnaissance de ses droits.

Il convient de noter qu'à travers cette série d'instructions, Belaribi entend donner un souffle nouveau à la politique nationale du logement. Accélération des procédures, digitalisation des démarches, anticipation technique et rigueur administrative, autant d'orientations qui traduisent la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la gestion des programmes et de répondre plus efficacement à une demande sociale toujours forte.

Sihem Bounabi

PARTI JIL JADID

Soufiane Djilali démissionne

APRÈS quatorze années à la présidence de Jil Jadid, Soufiane Djilali a annoncé hier sa démission, appelant à un renouvellement de la direction. Dans une lettre ouverte aux militants, il a précisé qu'un congrès extraordinaire sera convoqué pour désigner librement le prochain président du parti, tout en affirmant qu'il continuera à s'investir dans le combat des idées.

Selon la lettre, Soufiane Djilali a souligné que la future équipe dirigeante «aura pour mission de poursuivre le développement du parti et de prolonger son combat». Confiant dans sa capacité, il estime qu'elle saura insuffler un souffle nouveau à l'action collective. Il a également précisé qu'il souhaite désormais se consacrer au combat des idées, tout en laissant émerger une nouvelle direction : «Si je quitte la présidence, je ne quitte pas pour autant le combat.»

Selon lui, Jil Jadid devait incarner un profond désir de renouveler la pratique politique en la fondant sur des principes et des valeurs qui permettraient la construction



d'une nation authentique, responsable, juste et inventive.

En cette circonstance, le fondateur du parti rappelle que lui et ses compagnons avaient décidé de restreindre le mandat du président à deux mandats ordinaires. Dans cet esprit, Jil Jadid a formé «une pléiade de

cadres de grande qualité» et s'est doté d'un projet de société, l'un des rares qui soit proposé aux Algériens, d'un programme gouvernemental, de textes fondateurs et d'instances démocratiques faisant de lui un modèle de transparence, toujours selon lui.

Dans la même veine, Soufiane Djilali met en garde contre les défis majeurs qui attendent l'Algérie, qu'ils soient «géopolitiques, sécuritaires, diplomatiques, économiques ou sociétaux». Pour y faire front, il juge urgent de «rétablir la confiance entre les dirigeants eux-mêmes d'une part et entre le pouvoir constitué et le peuple d'autre part».

Dans ce contexte, Soufiane Djilali explique que sa décision de quitter la présidence du parti s'inscrit dans une nouvelle étape de son engagement. «Depuis 36 ans, j'ai alterné mes efforts entre action et réflexion. Aujourd'hui, il est de notre devoir à tous d'ouvrir un champ de réflexion et de dialogue large et inclusif pour proposer une vision sur l'avenir de notre pays», écrit-il. Quant à lui, il dit vouloir se consacrer désormais, surtout, à la bataille intellectuelle et favoriser l'accession d'une nouvelle direction du parti, tout en soulignant que son départ de la présidence ne signifie nullement la fin de son engagement.

Khalil Aouir

DÉBAT SUR LA PALESTINE À L'ONU

L'Algérie lâche ses vérités sur Israël

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a lâché des vérités sur l'entité sioniste avec sa politique génocidaire dans les territoires occupés, sur ses agressions caractérisées sur ses voisins, sur son bellicisme criant et son mépris des droits humains et du droit international et des résolutions onusiennes.

La région « est devenue synonyme de ruine et de destruction, le théâtre d'injustices et d'oppression, de criminalité dans ses pires formes », a affirmé M. Attaf, précisant que « cette région a subi ce qu'aucune autre n'a subi à travers les décennies et les siècles qui se sont succédé ».

Il a relevé, en outre, que « sans aucune exagération ou surenchère, la situation parle d'elle-même, qu'il s'agisse de la cause palestinienne précisément ou du paysage régional de la Méditerranée orientale en général ».

Dans son allocution prononcée à New York, lors de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité sur la question palestinienne et la situation au Moyen-Orient, organisée avant-hier soir, en réponse à la demande formulée par l'Algérie et les Etats islamiques membres du Conseil de sécurité, M. Attaf a déclaré que les plans de liquidation de l'Etat palestinien « n'ont fait que multiplier les reconnaissances diplomatiques de cette cause, reconnaissances que l'Algérie salue et appelle à les renforcer en permettant l'adhésion de l'Etat palestinien en tant que membre à part entière à notre organisation ».

Il a souligné, dans ce sens, que l'histoire de la région confirme que la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient ne sauront être réalisées sans que le Conseil de sécurité de l'ONU n'assume ses responsabilités, expliquant que le sort de la cause palestinienne, du peuple palestinien et de l'ensemble des pays et peuples de la région « reste otage de la volonté de ce Conseil et de sa capacité à faire respecter ses résolutions et la légalité internationale ».

Sur le plan palestinien, le ministre d'Etat a affirmé qu'il « n'y a plus lieu de nier que ce que subit Gaza depuis près de deux ans est une guerre génocidaire complète et à part entière, après que la commission d'enquête de l'ONU l'a confirmé, et il n'y a plus lieu de débattre du danger de la famine à Gaza, après que notre organisation a confirmé et déclaré officiellement cette situation. De même, il n'y a plus lieu d'interpréter les plans de déplacement, de réoccupation et d'annexion de Gaza et de la Cisjordanie, après que l'occupation israélienne ait commencé à mettre en œuvre ces plans ouverte-



ment et publiquement ». Concernant la région en général, M. Attaf a évoqué les attaques israéliennes ayant ciblé le Yémen, le Liban, la Syrie, l'Iran et le Qatar, avertissant : « Vous n'êtes pas sans savoir que cette liste est appelée à s'allonger et à s'étendre après les menaces qui ont ciblé et continuent de cibler d'autres pays de la région. »

C'est une réalité « injuste et dramatique » que l'occupant aspire à consacrer, « dans sa course contre le temps pour ouvrir les fronts d'hostilité, l'un après l'autre », a-t-il soutenu, ajoutant que le Conseil de sécurité « n'a plus besoin de jouer aux devinettes, vu que l'occupant israélien ne cache plus ses desseins, pis encore, il les dévoile publiquement ».

Pour le chef de la diplomatie algérienne, l'occupant « aspire tout d'abord à annihiler toute perspective pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain aussi bien sur le terrain que dans les esprits et les mémoires, et ce, autant que possible », et à « redéfinir les frontières de la région à sa guise et selon ses fantasmes et hallucinations, se laissant bercer par l'un de ses mythes les plus fallacieux, celui « du grand Israël ».

L'occupant vise, a-t-il dit, à « étendre son hégémonie absolue et à s'ériger comme le seul maître dans la région, agressant qui

il veut, quand il veut et comme il veut, faisant fi du droit international et de la charte onusienne, et des règles et usages internationaux ». Selon M. Attaf, « les tragédies et les horreurs qui frappent aujourd'hui le Moyen-Orient nous obligent de remettre au débat la question de la paix et de la sécurité dans la région sur ses véritables fondements, et selon une approche globale qui n'accepte ni fragmentation ni division », ajoutant que la question de la sécurité au Moyen-Orient ne saurait être réduite aux seuls événements du 7 octobre 2023, ni rattachée à cette date, au risque de partialité et d'injustice ».

« L'histoire de cette région est liée à celle de notre organisation et confirme que la cause palestinienne demeure la cause centrale. Elle ne peut être effacée ni neutralisée, ni occultée. Et aujourd'hui, nous voyons de nos propres yeux que les tentatives de sa liquidation n'ont fait que renforcer sa légitimité et sa justesse, en tant que cause la plus juste du monde, a encore affirmé le chef de la diplomatie, avant de conclure que l'histoire de la région, enracinée dans la légalité internationale, « confirme aussi qu'il est impératif de mettre un terme à l'injustice et l'impunité dont bénéficie l'occupation israélienne ».

Hachemi B.

RELATIONS ALGÉRIE-BAHREÏN

Vers une nouvelle dynamique

LE PRÉSIDENT du Conseil de la Nation, Azouz Nasri a reçu hier matin, l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Ali Jassim Ahmed Alaradi, qui lui a rendu une visite de courtoisie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du Conseil.

Selon le communiqué, cette rencontre a constitué une occasion d'examiner l'état actuel et les perspectives des relations bilatérales entre les deux pays frères, ainsi que d'échanger des points de vue sur les questions arabes, islamiques et internationales d'intérêt commun.

À ce propos, Azouz Nasri a salué la solidité des liens fraternels unissant l'Algérie et Bahreïn, soulignant : « il s'agit de relations anciennes, profondément enracinées dans leur dimension arabe et islamique, et fondées sur la solidarité, le respect mutuel et la

sincérité ». Dans ce sillage, Il a également valorisé les investissements bahreïniens existants en Algérie, notamment dans les secteurs financier, bancaire et des assurances, exprimant le souhait de voir se renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines et d'insuffler une nouvelle dynamique au partenariat entre les deux pays, grâce à la volonté politique et conformément aux orientations des deux dirigeants, le président Abdelmadjid Tebboune et le roi Hamad ben Issa Al Khalifa.

M. Nasri a, par ailleurs, appelé à l'activation du comité mixte algéro-bahreïni et à la création d'un comité de concertation politique, ce qui permettrait, selon lui, d'ouvrir des perspectives plus larges de partenariat et de renforcer les canaux de dialogue et de coordination entre les deux parties. Il a, en ce

sens, déclaré que « la transformation actuelle de l'économie algérienne offre de nouvelles opportunités, soutenues par un climat favorable à l'investissement instauré par les récentes législations, notamment la loi sur l'investissement et celle relative aux activités minières », a fait savoir le communiqué.

Le président du Conseil de la Nation a aussi exprimé la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience avec le Royaume de Bahreïn, élu pour représenter le groupe arabe au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2026-2027, réaffirmant la volonté de l'Algérie de poursuivre la coordination et la concertation avec Bahreïn dans les instances régionales et internationales, au service des causes arabes et islamiques communes, toujours selon la même source.

Khalil A.

SIX TERRORISTES ÉLIMINÉS À TEBESSA

Tebboune salue le professionnalisme de l'ANP

SIX TERRORISTES ont été abattus mardi soir à Tébessa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans une opération de grande envergure qui a également permis la récupération de six pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, d'une quantité importante de munitions et d'autres effets. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette action a eu lieu dans la zone de Tlidge, relevant du secteur militaire de Tébessa, au sein de la 5e Région militaire. Elle s'inscrit dans «la dynamique des efforts intenses déployés par les différentes unités de nos Forces armées dans le cadre de la lutte antiterroriste», précise la même source.

Peu après l'opération, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'État-major de l'ANP, s'est rendu sur les lieux, en compagnie du Général-major Nour-Eddine Hambli, commandant de la 5e Région militaire. Il a inspecté les unités militaires engagées et s'est entretenu avec les soldats ayant pris part à cette mission. Le chef d'État-major a salué «le courage et la bravoure» des militaires, qualifiant leur intervention d'«héroïque». À cette occasion, il leur a transmis «les salutations et les félicitations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale».

Dans son allocution, le Général d'Armée a exhorté les personnels à «fournir davantage d'efforts afin de préserver la sécurité du pays et des citoyens», et à poursuivre la lutte contre «les résidus des groupuscules terroristes avec détermination et fierté».

Cette opération, qui vient s'ajouter à une série d'actions qualitatives déjà menées par l'ANP, confirme une fois encore «la détermination et la résolution des unités engagées à assainir notre pays des derniers foyers terroristes et à éradiquer définitivement ce fléau», conclut le communiqué du MDN.

Dans un bilan opérationnel couvrant la période du 17 au 23 septembre 2025, l'ANP a mis en échec plusieurs tentatives d'introduction de plus de sept quintaux de kif traité en provenance des frontières marocaines. Ces opérations, menées en coordination avec les services de sécurité, ont également conduit à l'arrestation de 50 narcotrafiquants et à la saisie de plus de 370 000 comprimés psychotropes.

Dans le Sud du pays, notamment à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, 627 individus impliqués dans l'orpaillage illégal ont été interpellés, avec la saisie de dizaines de véhicules, groupes électrogènes, marteaux-piqueurs et détecteurs de métaux.

Par ailleurs, d'autres opérations distinctes ont permis la saisie d'armes à feu, de carburant destiné à la contrebande, de tabac, ainsi que de denrées alimentaires. Sur le front migratoire, les Garde-côtes ont déjoué plusieurs tentatives d'émigration clandestine, sauvant 251 personnes en mer, tandis que 832 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Aymen D.

FRAUDES À L'INVESTISSEMENT ET LITIGES COMMERCIAUX

Le règlement à l'amiable privilégié

L'encouragement de l'investissement et le soutien à la croissance économique sont au cœur des priorités de l'Algérie qui a choisi de privilégier le règlement à l'amiable en cas de litiges, a assuré, hier, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, à l'occasion de la tenue des 7es Rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice.

La préférence pour un règlement à l'amiable est visible dans les décisions de l'Etat qui a adopté cette démarche à travers les nouvelles dispositions contenues dans le Code de procédure pénale, lesquelles stipulent « d'encourager les projets d'investissement et de soutenir le soutien à la croissance économique productive », a souligné le ministre. Cette approche prônée par l'Algérie comprend de nouvelles dispositions alternatives aux poursuites pénales contre les personnes morales, relatives au report des poursuites pour certaines infractions liées à leur activité économique grâce à un règlement financier à l'amiable, a encore expliqué Lotfi Boudjemaâ. D'une façon générale, la démarche amiable consiste à trouver un accord entre des parties en conflit sans passer par un procès, en utilisant des modes amiables de règlement des différends comme la conciliation, la médiation, ou des négociations directes. Ainsi, les nouvelles dispositions garantissent aux personnes morales un équilibre entre le paiement de leurs cotisations et la poursuite de leurs activités économiques et commerciales, a ajouté le premier responsable du secteur de la justice, en tenant à rappeler à l'assistance que cette approche était inscrite dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le règlement des litiges à l'amiable peut être engagé à tout moment, y compris pendant une procédure judiciaire, et c'est d'ailleurs ce qui est encouragé pour privilégier des solutions pacifiques et plus rapides. Par ailleurs, le ministre de la Justice s'est également exprimé sur d'autres théma-



Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaâ.

tiques à l'ordre du jour de la rencontre tenue sous le thème « Le rôle de l'huissier de justice dans la société ». Un événement qui a connu une large participation d'organismes judiciaires internationaux, ainsi que des experts juridiques, des universitaires et des représentants de 33 pays, qui ont débattu de l'évolution du rôle de l'huissier à la lumière des transformations numériques et sociales, ainsi que de son rôle dans la médiation, la protection des

droits et l'efficacité du service public. Lotfi Boudjemaâ a souligné que l'huissier de justice est tenu de respecter les obligations de l'Etat stipulées dans les traités et accords internationaux, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il a signalé, à cet effet, que parallèlement, et afin de protéger les fonds publics contre toute action susceptible de les dilapider ou de les détourner, le ministre lui-même est

tenu de signaler toute affaire dont il est saisi et susceptible d'affecter directement ou indirectement les fonds publics.

Prenant la parole à son tour, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Mohamed Reda Dahemri, a mis en exergue le rôle de l'huissier de justice dans le renforcement de la justice, la consécration des droits et la consolidation de l'Etat de droit. La profession d'huissier de justice en Algérie constitue l'un des « piliers fondamentaux de la justice », a-t-il relevé, mettant en exergue « leurs efforts et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs missions qui renforcent la justice et consolident l'Etat de droit », avant de saluer l'accompagnement et le soutien du ministère de tutelle qui, à son tour, contribue au développement de la profession au service de la société.

Par ailleurs, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice a déclaré que cette rencontre représente une opportunité d'échanger des idées et des expertises, mais aussi de nouer des partenariats au service des peuples et du renforcement de la sécurité juridique et économique. Cela d'autant, a-t-il poursuivi, que la profession d'huissier « ne se limite plus aujourd'hui à la signification des décisions de justice, mais s'étend également à la médiation et à la conciliation entre les parties » en conflit. A noter que ces 7es Rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice ont été marquées par l'organisation d'ateliers consacrés à la modernisation de la profession, à la médiation, à la conciliation, à l'amélioration du service public et à la formation.

T. Gacem

IATF 2025

44% des contrats conclus par l'Algérie sont des investissements

LA VALEUR des accords d'investissement signés par l'Algérie lors de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) tenue à Alger du 4 au 10 septembre en cours, a atteint 5 milliards de dollars, soit 44% du total des accords signés durant cet événement. C'est ce qu'a révélé, hier, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. Dans une allocution prononcée au siège de l'Agence, à l'occasion d'une rencontre avec les entreprises algériennes signataires des accords d'investissement lors de l'IATF, M. Rekkache a précisé que les accords conclus par l'Algérie durant cet événement important, d'un montant de 11,4 milliards de dollars, «se répartissent entre 5 milliards de dollars de contrats d'investissement et le reste en contrats commerciaux portant sur l'échange de biens et services

ainsi que le renforcement des échanges intra-africains». La part de l'Algérie dans le total des accords signés lors de la Foire s'est élevée à 23,6% du volume global des transactions (48,3 milliards de dollars), conclues avec 31 pays, dont certains en dehors du continent africain, tels que les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, le Canada et la Chine. Ces accords couvrent plusieurs secteurs, notamment les industries électriques et énergétiques, la sidérurgie, l'agroalimentaire et les produits électroniques, selon le même responsable. A cette occasion, M. Rekkache a réitéré l'engagement de l'AAPI à «accompagner les opérateurs économiques et les investisseurs jusqu'à la concrétisation de leurs projets sur le terrain», appelant les médias à contribuer à cette dynamique, en relayant les expériences réussies susceptibles d'inciter d'autres opérateurs à

s'inscrire dans cette démarche. Cela d'autant, a-t-il poursuivi, que la presse joue un rôle central dans le renforcement de la confiance et la promotion de l'image de l'Algérie en tant qu'acteur économique régional et pays attractif pour l'investissement. La rencontre de coordination a pour objectif la mise en place d'un mécanisme de suivi permanent pour la réalisation des projets et contrats signés. A cet effet, un lien a été mis à disposition sur le site web de l'AAPI, comprenant un formulaire permettant aux opérateurs économiques d'exprimer leurs préoccupations et de préciser les besoins liés à leurs projets. Cette initiative entend assurer un suivi personnalisé des investisseurs et faciliter les différentes démarches administratives liées à la concrétisation des accords, garantissant ainsi rapidité et efficacité dans leur mise en œuvre

.Hamid B.

PROJETS D'HYDRAULIQUE

Derbal insiste sur le respect des délais

LE RESPECT des délais dans les projets de développement et d'investissement semble être le talon d'Achille des entreprises en charge de leur réalisation. C'est pourquoi, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a tenu à mettre l'accent sur « le respect des délais contractuels dans la livraison des projets » relevant de son secteur. Ainsi, les lenteurs constatées dans la réception des projets par le ministère ne seraient plus tolérées. Afin que la livraison des projets soit conforme termes contractuels, le ministre a donné des instructions fermes lors d'une réunion avec les cadres du secteur. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère, précisant que ladite réunion a inscrit l'ordre du jour « le suivi de

l'exploitation des barrages et l'avancement des projets de développement placés sous la responsabilité de l'Agence nationale des barrages et transferts ». À cette occasion, le ministre de l'Hydraulique a souligné la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets en cours. Il a appelé à renforcer le suivi sur le terrain et de lever toutes les contraintes. Plusieurs fois, Taha Derbal a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réception des projets de l'hydraulique. M. Derbal a affirmé que l'objectif principal demeure la concrétisation de ces projets sans retard, afin de contribuer à l'amélioration du service public lié à l'approvisionnement en eau.

Par ailleurs, le ministre a présidé, la veille, une autre réunion au cours de laquelle il a focalisé notamment sur la situation de l'exploitation au sein de l'Algérienne des eaux (ADE) qui assure la gestion du service public de l'eau potable à travers le territoire national.

Au cours des travaux, plusieurs programmes et projets de développement ont été examinés. Taha Derbal a également donné des instructions fermes pour « renforcer l'action de terrain » et adopter une approche qualitative permettant de hisser le service public de l'eau à un niveau supérieur en matière d'efficacité et de performance.

S. N.

PREMIÈRE ÉDITION DU SALON FORMATECH EXPO

Focus sur la digitalisation et les métiers modernes

La première édition du salon professionnel de la formation et des métiers modernes « FormaTech Expo » se tiendra du 6 au 9 octobre prochain au Palais des expositions de la Safex (Alger). Un rendez-vous professionnel placé sous le haut patronage de plusieurs ministères et qui réunira décideurs publics, chefs d'entreprise, responsables RH et experts et start-up autour d'une ambition commune, à savoir l'accélération de la digitalisation et accompagner la montée en compétences.

Pensé comme une vitrine des solutions pour l'avenir, le salon est placé sous le thème « Former pour innover, innover pour transformer ». Cet événement entend positionner la formation, le management et les solutions ERP/CRM comme des leviers stratégiques de compétitivité et d'innovation pour les entreprises algériennes, ont indiqué, hier, les organisateurs lors d'une conférence de presse.

Avec plus de 100 exposants et plus de 10 000 visiteurs professionnels issus de divers secteurs, FormaTech Expo promet une immersion dans les technologies et pratiques qui façonnent les métiers de demain, affirment les organisateurs.

Le programme met en avant plusieurs segments autour du thème principal, à savoir le leadership et management par la qualité, des success stories féminines algériennes, l'ERP et les solutions de gestion modernes, les métiers modernes et émergents, la transformation des compétences face à l'automatisation, l'intelligence artificielle et la cybersécurité. L'événement proposera également des panels de haut niveau, des ateliers interactifs pour les organisations, en sus du concours « FormaTech Innovators » dédié aux talents et aux initiatives locales, ainsi que des espaces de networking B2B via l'application B2B lab, selon les précisions des organisateurs. Le concours, organisé en marge du salon, met en lumière la transformation de la formation, avec un focus sur la digitalisation et la gamification comme leviers pour l'avenir de l'éducation et du développement des compétences. Selon les organisateurs, 12 projets ont été retenus sur 60 candidatures, a-t-on ajouté.

En tant que participant et sponsors de l'événement, Algérie Télécom offrira, à l'occasion, un accès wifi haut débit gratuit tout au long de l'événement et présentera ses skills centers, déjà inaugurés dans plusieurs wilayas. En outre, un atelier sur le leadership féminin sera également organisé dans le cadre d'Octobre Rose, soulignant l'importance de la promotion des femmes dans les



Vitrine des solutions pour l'avenir.

métiers de demain.

Au-delà de l'Algérie, FormaTech Expo se veut un catalyseur de transformation digitale à l'échelle régionale et continentale. « Il s'agit d'une plateforme d'innovation portée par des enjeux majeurs de formation, d'employabilité et de durabilité », souligne l'équipe organisatrice. Une expansion vers plusieurs pays africains est d'ailleurs prévue dès 2026.

De plus, le salon s'affirme comme un rendez-vous incontournable pour les décideurs IT et managers RH en quête de solutions innovantes, les formateurs et consultants désireux d'anticiper les besoins du marché, les entrepreneurs et start-ups porteurs de

solutions digitales, les institutions engagées dans le développement des compétences et de l'innovation. Les organisateurs ont souligné, dans un mot adressé aux participants, que l'avenir des sociétés se construit grâce à l'innovation et au partage des connaissances. FormaTech Expo ambitionne ainsi de dépasser la simple exposition pour devenir un lieu d'échanges, de réflexion et de co-construction.

En valorisant la créativité, l'expertise et l'innovation pédagogique, le salon se positionne comme un accélérateur pour préparer les femmes et les hommes d'aujourd'hui aux métiers de demain.

Rim Boukhari

RENCONTRE DES CRÉATEURS DE CONTENU

Le développement du paysage numérique en question

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, ont présidé une rencontre consultative avec des créateurs de contenu et des acteurs du numérique, visant à élaborer une vision commune contribuant au développement du paysage numérique en Algérie.

Dans son allocution d'ouverture, à laquelle ont assisté des responsables et des cadres de plusieurs secteurs, outre les créateurs de contenu venus en nombre, M. Zerrouki a salué le grand nombre de créateurs de contenu ayant exprimé leur volonté de participer à cette rencontre, relevant que le ministère a procédé à la sélection d'un premier groupe représentant différentes wilayas du pays et divers domaines.

La rencontre a pour objectif « d'écouter les préoccupations des créateurs de contenu et de les accompagner à travers une formation adaptée, tout en favorisant l'échange d'idées

et d'expériences, afin d'élaborer une vision commune contribuant au développement du paysage numérique en Algérie, au service de l'intérêt du pays », a déclaré le ministre. Zerrouki a, en outre, annoncé l'organisation d'une autre rencontre d'ici la fin de l'année en cours ou, au plus tard, au début de l'année prochaine, qui regroupera un grand nombre de créateurs de contenu en Algérie, et constituera une occasion d'ouvrir un débat plus large autour des différents défis.

De son côté, M. Bouamama a indiqué que l'organisation de cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'« une vision commune entre les deux ministères, visant à accompagner la révolution numérique et à soutenir toutes les initiatives qui confortent la place de l'Algérie dans cet espace numérique et contribuent à la diffusion d'une image positive du pays », soulignant que « les profondes mutations que connaît le monde nous dictent de nous y adapter et d'en tirer profit ».

La création de contenu, a-t-il ajouté, représente « une transformation radicale du paysage médiatique national et international », le contenu numérique étant devenu aujourd'hui un outil influent dans la formation de l'opinion publique, la transmission du savoir et la valorisation de l'identité nationale. Cette réalité, a-t-il poursuivi, impose à ses acteurs de respecter des critères de qualité et de crédibilité, ainsi que des valeurs éthiques, à travers la production d'un contenu pertinent et de qualité, conforme aux normes internationales et préservant nos valeurs authentiques.

Le ministre de la Communication a également indiqué que « l'Algérie est consciente que la transformation numérique n'est plus une option, mais une nécessité pour répondre aux exigences de l'époque », mettant en avant la volonté du ministère de réviser certains textes et d'accélérer l'élaboration de nouvelles dispositions pour encadrer cette activité, ainsi

LE WALI DE MÉDÉA EN VISITE À EL OMARIA

La gestion des équipements publics au programme

APRÈS une légère pause estivale de ses sorties sur terrain, le wali de Médéa, Djillai Doumi, a repris son bâton de pèlerin et entamé son programme de visites en se rendant, hier, dans le chef-lieu de la daïra d'El Omaria, 40 km à l'est de la wilaya.

Le chef de l'exécutif s'est enquis sur l'état d'exécution des projets de développement alloués à la daïra dans le cadre des différents programmes, et s'est en même temps rendu compte de la situation relative à la gestion des équipements publics et aux services rendus à la population. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Dans sa halte au niveau du nouveau pôle urbain, le wali a donné des instructions visant à donner un coup d'accélérateur aux projets d'habitat, et ce, en tenant compte du respect des mesures de qualité.

Inclus dans le même site, les projets du secteur éducatif ont aussi fait l'objet de la visite du wali qui a inspecté les chantiers de réalisation d'un groupe scolaire de type D, d'un CEM base 6 et d'un ensemble d'habitat de 1190 logements, selon les précisions contenues dans le même texte.

Dans ses orientations concernant les projets en cours, le wali a instruit les responsables locaux sur « la nécessité d'assurer la préparation des équipements éducatifs et leur intégration au sein des complexes résidentiels », a-t-on ajouté. Concernant le fonctionnement des services de l'administration publique, le wali a visité les bureaux du siège de la commune et de la daïra dans le but de se rendre compte de l'accomplissement du rôle de ces services en faveur des citoyens dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie visant à rapprocher l'administration des citoyens.

Car, est-il souligné, cela s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour élever le niveau de la fonction publique dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'amélioration des services publics. Au cours de ses échanges avec les employés, le wali a souligné l'amélioration du service public et le rapprochement de l'administration du citoyen qui sont au cœur des préoccupations de l'État. Mais pas seulement, le wali a souligné la nécessité de « la modernisation des équipements publics, considérée comme l'un des axes les plus importants et prioritaires, étant donné qu'elle incarne le moyen de la gouvernance électronique dédiée à la transparence et à l'efficacité ».

Ancienne commune et promue au rang de chef-lieu de daïra à l'issue du redécoupage administratif de 1984, El Omaria est située dans une zone à haut potentiel agricole, dont le territoire est intégré au projet de la Plaine de Béni Slimane.

Nabil B.

**PROJETS
HOSPITALIERS DE TIZI
OUZOU**

Le wali exige des solutions rapides

LE WALI Abou Bakkar Essedik Boucetta a présidé, avant-hier, une réunion de travail consacrée à l'examen de l'avancement des projets d'infrastructures de santé. L'objectif principal était d'identifier les obstacles afin de les résoudre et permettre ainsi l'accélération des travaux des chantiers en cours.

C'est dans ce cadre que les projets de réalisation des hôpitaux d'une capacité de 60 lits des communes de Maâtkas, Bouzguène et Aïn El Hammam ont été passés à la loupe. Concernant l'hôpital de Maâtkas, une demande de réévaluation du coût du projet a été soumise par l'entreprise de construction.

Cette demande a été bien accueillie puisque le wali a donné instruction aux directeurs de la santé et des équipements publics d'accélérer le processus d'approbation, soulignant que cette réévaluation permettra de relancer les travaux et de garantir l'acquisition des équipements nécessaires.

À Bouzguène, le projet est freiné par des études en suspens concernant la ventilation et la climatisation, qui font l'objet de divergences entre le bureau d'études et le service de contrôle technique des bâtiments (CTC).

D'autres points obstacles ont également été soulevés, notamment le dossier des logements de fonction et celui de la station d'épuration. Abou Bakkar Essedik Boucetta, à l'écoute des doléances des concernés, a exigé la tenue d'une réunion de travail immédiate pour solutionner définitivement ces problèmes, tout en notant que les procédures d'acquisition des équipements sont déjà finalisées.

Quant au projet d'Aïn El Hammam, qui semble mieux avancer, le wali a néanmoins exigé l'accélération de la validation des plans par les services de la Protection civile.

Il a également demandé au maître d'œuvre de renforcer son chantier en moyens humains et matériels afin de garantir la livraison de l'hôpital dans les délais les plus courts.

Il convient de souligner qu'à l'issue de cette réunion, des discussions ont également porté sur des projets et structures d'importance certaine, comme le futur complexe Mère-Enfant de Tizi Ouzou, dont les travaux subissent une inertie notable. L'étude de faisabilité, bien que fortement applaudie dès l'annonce du projet, n'a pas progressé au-delà de 40%. Motivé par le déblocage de cette situation, le wali a donné des instructions fermes pour remettre ce projet très attendu sur les rails. Il a fixé un délai de dix jours pour lever les réserves émises par le CTC, afin que les travaux puissent reprendre normalement.

Un autre point discuté concerne l'hôpital de chirurgie cervico-faciale de Draâ Ben Khedda. Le wali a ordonné la finalisation des études, qui doivent prendre en compte une parcelle de terrain supplémentaire ajoutée au terrain initial, et a demandé au directeur de la santé de la wilaya de faire valider les plans en attente.

Enfin le wali a insisté sur l'importance d'assurer une bonne coordination entre tous les acteurs impliqués dans ces projets et, surtout, le strict respect des délais de livraison des structures pour lesquels l'entreprise de réalisation s'est engagée.

De notre bureau, Saïd Tisseguine

SATURATION DES HÔPITAUX

Le ministre exige des mesures immédiates

La refonte des services des urgences, l'équipement des structures de proximité, la prise en charge des maladies graves et l'amélioration des statuts particuliers des professionnels du secteur sont les dossiers prioritaires examinés par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, dans l'objectif de rendre le système plus accessible, plus efficace et davantage adapté aux attentes des citoyens, en droite ligne avec les orientations des hautes autorités du pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Santé.

Aït Messaoudene a affirmé l'importance stratégique des services d'urgences, qualifiés de « véritable vitrine du secteur » dès l'ouverture des travaux de la réunion de coordination, qu'il a présidée, avant-hier, avec les cadres de l'administration centrale, consacrée à l'examen des dossiers prioritaires de la réforme sanitaire. Lors de cette rencontre, un exposé lucide et sans concessions présenté par le directeur général des services de santé et de la réforme hospitalière, mettant en avant les difficultés que rencontrent ces structures, qu'il s'agisse de la surcharge des malades, du déficit en ressources humaines qualifiées ou du manque de moyens techniques adaptés. Face à ce constat, le professeur Aït Messaoudene a instruit ses services de procéder à des « changements profonds et concrets », permettant aux citoyens de constater rapidement une amélioration tangible dans la qualité de l'accueil et des soins prodigués.

La réunion a ensuite porté sur le renforcement des établissements publics de santé de proximité, appelés à jouer un rôle déterminant dans la décongestion des grands hôpitaux. Le ministre a souligné l'importance de les doter d'équipements médicaux de base mais essentiels, comme les électrocardiographes, les appareils de radiologie ou encore des laboratoires d'analyses médicales. Cette mesure a pour objectif de garantir une meilleure prise en charge des cas qui peuvent être traités localement et réduire ainsi le flux vers les structures hospitalières de référence, souvent saturées.

Un second exposé, présenté par le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé, a dressé l'état des lieux de la situation épidémiologique actuelle et des programmes de prévention en cours.

À ce titre, le ministre a mis l'accent sur l'amélioration du traitement des accidents vasculaires cérébraux (AVC), pathologie qui figure parmi les principales causes de mortalité et d'invalidité en Algérie. Soutenant l'importance de l'intégration des techniques thérapeutiques les plus modernes, afin de garantir des interventions rapides et efficaces.

Dans la même optique, le ministre a annoncé la création de services de référence dans



les spécialités médicales pointues au sein des centres hospitalo-universitaires. L'objectif étant d'élever le niveau de l'offre de soins, de développer l'expertise nationale et de répondre aux besoins croissants d'une population en quête de soins spécialisés de haute qualité.

**SAMU ET COORDINATION
INTERSECTORIELLE**

Un autre point central de la rencontre a concerné le Service d'aide médicale urgente (SAMU). Le ministre a ordonné l'élaboration d'un rapport détaillé sur son fonctionnement actuel et sur ses insuffisances, en vue de mettre en place un plan de développement de ce dispositif vital. Assurant de la nécessité de la mise en place d'un partenariat permanent et efficace avec les services de la Protection civile, afin de garantir une meilleure synergie lors de la prise en charge des urgences pré-hospitalières.

Dans le même ordre d'idées, Aït Messaoudene a appelé à renforcer les mécanismes de coordination entre le secteur de la santé et les autres administrations concernées, pour garantir une approche transversale et cohérente de la gestion sanitaire.

Au-delà des aspects organisationnels et techniques, le ministre s'est longuement attardé sur la situation des personnels de santé, qu'il considère comme « le pilier fondamental de la réforme ». Il a rappelé l'importance du

dossier des statuts et régimes indemnitaires, donnant des directives pour accélérer son traitement et sa finalisation. Il a ainsi déclaré que l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des médecins, infirmiers, aides-soignants et autres agents est une étape incontournable pour réussir la modernisation du secteur.

La réunion a également permis d'évoquer la coopération avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire et la Commission nationale de lutte contre le cancer.

Le ministre a plaidé pour une concertation renforcée avec ces instances afin de bâtir une vision stratégique ambitieuse et adaptée aux défis sanitaires actuels, qu'il s'agisse de la prévention des maladies chroniques, de la lutte contre le cancer ou de la gestion des risques épidémiques.

Par ailleurs, le professeur Aït Messaoudene a appelé les cadres de son ministère à redoubler d'efforts et à renforcer le travail collectif. Affirmant : « La réussite de la réforme sanitaire repose sur la rigueur, la coordination et la volonté de servir le citoyen. » Le ministre a également souligné l'importance de traduire, sur le terrain, les orientations fixées dans le plan de développement du système de santé, afin que chaque patient puisse bénéficier d'une prise en charge digne et de services publics à la hauteur de ses attentes.

Sihem Bounabi

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Installation du Comité d'éthique et de déontologie

LE PRÉSIDENT de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Kamel Sanhadji, a présidé, avant-hier, en présence de Mohamed Sadek Aït Messaoudène, président du Conseil scientifique de l'ANSS et ministre de la Santé, la cérémonie d'installation officielle du Comité d'éthique et de déontologie médicale de l'agence.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'ANSS. Placée sous la présidence du professeur, Rachid Belhadj, chef du service de médecine légale au CHU Mustapha Bacha, cette nouvelle instance réunit plusieurs figures éminentes du corps médical et aca-

démique, parmi lesquelles Kamel Chekat, Asma Saidane, Mostefa Benamer, Nouredine Metooui, Farid Benabadji, Nassima Belabbas, Djamila Hadj Amr et Meriem Mezagger.

Doté d'une indépendance pleine et entière, le comité a pour mission d'assurer le respect des standards éthiques dans l'ensemble des activités menées par l'Agence. Il sera chargé, entre autres, de l'élaboration d'un code de déontologie interne, de sa diffusion et de sa mise en application.

L'instance aura également à se prononcer sur les questions sensibles liées aux conflits

d'intérêt, à la protection des données médicales ou encore à la sécurité des essais cliniques.

À travers ses avis et recommandations, ce comité ambitionne de consolider un cadre institutionnel fondé sur l'intégrité, la responsabilité, la transparence et la neutralité. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics de doter le système national de santé d'outils modernes de gouvernance et de régulation, au service de la confiance des citoyens et de la crédibilité scientifique du pays.

S. B.

L'IDÉOLOGIE MAGA, BOUSSOLE DE LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE

Quand l'Ukraine paye la facture de la nouvelle vision de Trump

Les partisans du président américain Donald Trump, ou comme aime à les appeler certains, les « Trumpistes » ont réévalué les fondements de la politique étrangère américaine et sont arrivés à la conclusion que l'hégémonie mondiale de Washington est toxique et qu'elle épuise le potentiel des ressources sans réels dividendes politiques et financiers en retour. Au nom de l'idéologie MAGA, « Make America great again », ils estiment que Washington doit se concentrer sur sa sphère d'influence naturelle, soit l'Occident ou tout au moins, l'hémisphère occidental.

Les républicains se rendent progressivement compte de l'ampleur colossale des dépenses non ciblées des ressources budgétaires et de l'argent des contribuables effectuées par les démocrates. L'équipe de Trump a lancé une campagne visant à réviser en profondeur et à réduire radicalement le financement de tous les programmes étrangers de soutien militaire, financier, humanitaire et informationnel, et l'Ukraine figure sur la liste. L'objectif final de ces répercussions est de rationaliser les dépenses budgétaires américaines en fonction des intérêts nationaux des États-Unis. Trump est déterminé à accomplir cette tâche, qu'il considère comme un point essentiel de la renaissance du rêve américain et qui permettra de rendre sa grandeur à l'Amérique en concentrant les ressources pour résoudre les problèmes internes les plus complexes au nom de l'idéologie MAGA. Malgré tout, les « Trumpistes » ne sont pas un bloc homogène. Trois courants s'y affrontent : les « primacists » ou partisans d'un interventionnisme planétaire et héritiers des néoconservateurs, les « prioritizers » ou partisans d'une « priorisation » des ressources militaires vers l'Indopacifique et enfin les « restrainers » qui, eux, sont partisans d'un retrait stratégique total vers « l'hémisphère occidental ».

Il y a une aspiration accentuée de la Maison Blanche à diviser le monde en plusieurs « domaines de responsabilité » entre les acteurs mondiaux. De toute évidence, Washington compte parmi eux la Russie et la Chine. Le secrétaire d'État Marc Rubio a déclaré que le monde unipolaire était anormal et une anomalie, qu'il qualifie de produit de la Seconde Guerre mondiale.



Le secrétaire d'État américain a même déclaré que l'Amérique avait besoin du retour vers un monde multipolaire avec de grandes nations dans différentes régions. À titre d'exemple, la Russie et la Chine qui s'occuperaient respectivement de l'Eurasie et de l'Asie du Sud Est et que son pays, les États-Unis s'occupe désormais des Amériques et du « satellite » européen. Il a ajouté qu'après la fin de la guerre froide, les États-Unis ont pris la responsabilité d'être un gouvernement mondial essayant de résoudre tout problème survenant ailleurs, mais que seuls certains

d'entre eux incluaient les intérêts nationaux américains. Actuellement, l'exemple le plus édifiant est le cas ukrainien. Ainsi, les perfusions financières américaines en Ukraine ont non seulement permis à l'économie de l'ancienne république soviétique de survivre, mais ont également permis de la confronter au niveau le plus minimal possible. Jusqu'à ce que Trump bouleverse toute l'équation. L'histoire de l'USAID est un cas d'école. À titre d'exemple, les médias ukrainiens vivaient exclusivement des subventions américaines et ne réfléchissaient pas à leur

contenu. Avec le patronage des démocrates américains, les journalistes ukrainiens sont devenus un outil de propagande antirusse et de querelles au sein des élites ukrainiennes, paradoxalement soutenues par les contribuables américains, qui sont loin de s'intéresser aux joutes en provenance des lointaines terres ukrainiennes, étant donné qu'ils s'intéressent plutôt à leur quotidien dans l'Amérique profonde. Commentant cette situation, Donald Trump a déclaré que pendant le mandat de son prédécesseur le président Joe Biden, les États-Unis ont jeté des milliards de dollars par les fenêtres. Il a mentionné que la somme réelle équivalait à 350 milliards de dollars, ce qui est impensable. « Et Biden l'a fait », a souligné Trump. Ce chiffre astronomique est révélateur de la vision développée par l'élite mondialiste américaine et son corollaire européen qui ont mis en avant des intérêts prétendument d'ordre démocratique par rapport aux intérêts des contribuables américains ou européens.

Le locataire de la Maison Blanche prive ainsi les ultra-mondialistes des moyens nécessaires au soutien militaire et financier pour faire durer conflit ukrainien. Le programme de parrainage de Kiev sans Washington est voué à l'échec car seuls les États-Unis peuvent fournir un soutien à une telle échelle. L'Europe elle-même ne possède pas les ressources nécessaires pour se substituer aux États-Unis. Les principaux pays de l'UE sont aujourd'hui désintégrés avec de grands problèmes politiques et économiques, et surtout des difficultés à surmonter ces problèmes internes. L'exemple français à ce sujet est édifiant !

Mahmoud Benmostefa

CANADA

Polémique sur les exigences militaires imposées aux réfugiés ukrainiens

DES LETTRES adressées à des réfugiés ukrainiens au Canada, leur demandant de justifier une exemption du service militaire, ont déclenché une vive controverse sur les réseaux sociaux. Ottawa dément toute volonté d'expulser les insoumis, mais confirme le droit de solliciter ces informations. Les réseaux sociaux ukrainiens ont été en effervescence à la suite des nouvelles conditions imposées par les autorités canadiennes aux Ukrainiens pour obtenir un permis de séjour dans le pays. Ces derniers temps, les hommes ukrainiens qui avaient émigré au Canada ont commencé à recevoir des lettres du ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration les priant de fournir un certificat officiel attestant qu'ils sont exemptés du service militaire et qu'ils n'ont pas été appelés sous les drapeaux en temps de guerre. Ces lettres indiquent qu'en Ukraine, le service militaire est obligatoire pour les hommes à partir de 25 ans. Si un homme résidait en Ukraine pendant la période de conscription obli-

gatoire, il doit fournir une copie certifiée conforme du document attestant de son exemption du service militaire ou une copie certifiée conforme des documents militaires délivrés par l'autorité ukrainienne compétente. Le délai pour se conformer à cette exigence est de sept jours. Des captures d'écran de ces lettres ont immédiatement circulé sur les réseaux sociaux, puis ont été relayées par les médias ukrainiens, accompagnées d'informations selon lesquelles les autorités canadiennes souhaitaient, à l'aide de ces demandes, vérifier si les réfugiés ukrainiens ne se soustraient pas au service militaire en Ukraine, en procédant à un contrôle massif des insoumis. Les réfugiés ukrainiens sommés de prouver leur exemption militaire Un message consacré à ce sujet a été publié par la communauté Ukrainian Canada sur Facebook, avant d'être supprimé et remplacé par son administration en raison de la soi-disant diffusion de « fakes » sur une éventuelle expulsion et de nouvelles règles

d'entrée au Canada, ainsi que d'accusations « sans fondement » de désertion. Les autorités canadiennes ont, quant à elles, rejeté les hypothèses concernant l'expulsion des déserteurs ukrainiens, précisant toutefois que les employés du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté se réservent le droit de demander des informations sur le service militaire aux Ukrainiens qui souhaitent s'installer de manière permanente dans le pays, bien que la confirmation du service militaire ne soit pas une exigence obligatoire lors du dépôt d'une demande. Le 18 septembre, le Centre de lutte contre la désinformation du Conseil de sécurité ukrainien a annoncé que les Ukrainiens vivant au Canada devaient fournir des informations indiquant s'ils avaient servi dans les Forces armées ukrainiennes et s'ils s'étaient soustraits au service militaire. Selon le communiqué, les services d'immigration canadiens utilisent un formulaire spécial pour vérifier si la personne a

servi dans l'armée, dans quelles unités, si elle a bénéficié d'un report ou d'une libération officielle. Si les informations fournies dans le formulaire sont incomplètes, le demandeur reçoit une lettre lui demandant de fournir des documents supplémentaires : carte militaire ou confirmation officielle de libération du service.

Le 19 septembre, le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada a souligné qu'à partir du 23 octobre 2024, les autorités canadiennes n'accepteront plus les demandes des Ukrainiens souhaitant s'installer de manière permanente dans le pays sur la base de leur lien de parenté avec des citoyens canadiens ou ukrainiens résidant déjà au Canada. Selon les nouvelles règles, les Ukrainiens qui souhaitent immigrer peuvent présenter une demande dans le cadre des programmes d'immigration existants, sous réserve de respecter « tous les critères standard de sélection et d'admission ».

R. I.

CONSERVATION DES FORÊTS D'EL TARF

Opération de dénombrement du Cerf de barbarie

LA CONSERVATION des forêts de la wilaya d'El Tarf a entamé, en coordination avec le parc national d'El Kala, une opération de dénombrement du Cerf de barbarie. C'est ce qu'a indiqué, hier, la responsable du bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques au sein de cette conservation, Samiha Bentrad.

A ce titre, la même responsable a précisé, à l'APS, que l'opération, entamée mardi pour se poursuivre durant deux jours, s'inscrit dans le cadre du recensement de la population de ce cervidé dans les forêts de la wilaya d'El Tarf, s'agissant d'un mammifère vivant en Afrique du Nord, notamment dans les forêts denses s'étendant le long de la frontière entre l'Algérie et la Tunisie, surtout dans les wilayas d'El Tarf et de Souk Ahras.

Après avoir précisé que les agents de la Conservation des forêts s'appuieront sur la technique d'écoute des cris du Cerf de barbarie pour en déterminer le nombre, Mme Bentrad a souligné que la préservation de ce genre d'espèces animales « est de responsabilité de tous ». Déplorant que le Cerf de barbarie est menacé d'extinction, elle a souligné que cette action de dénombrement est effectuée en vertu de l'Ordonnance n 06-05 du 15 juillet 2006 relative à la protection et à la préservation de certaines espèces animales menacées de disparition.

R. R.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION DE SIDI BEL-ABBES

Vers la réalisation de cinq nouveaux établissements

LE SECTEUR de l'éducation de la wilaya de Sidi Bel-Abbes sera renforcé par la réalisation de cinq nouveaux établissements scolaires des cycles moyen et secondaire, dans le cadre du programme d'investissement de l'année 2025. C'est ce qu'a indiqué, Mohamed Chaâbane, directeur local du secteur.

Il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée, en plus de 18 salles d'extension, a précisé la même source, ajoutant que les travaux devront démarrer, avant la fin de l'année en cours, dès l'achèvement des procédures administratives, pour une réception prévue à la fin de l'année prochaine 2026.

Lors de la rentrée scolaire 2025-2026, le secteur a déjà été renforcé par six groupes scolaires, trois CEM et quatre lycées. Le nombre total d'élèves inscrits dans les trois cycles d'enseignement de la wilaya dépasse les 200.000.

Le même responsable a ajouté qu'à la fin du mois de décembre prochain, il est prévu la réception de trois groupes scolaires, trois CEM, un lycée, ainsi que six salles d'extension dans le primaire et 12 autres dans le moyen, en plus de six cantines scolaires et six demi-pensions au cycle moyen.

La wilaya de Sidi Bel-Abbes compte plus de 500 établissements scolaires, dont 331 écoles primaires, 121 CEM et 59 lycées, signale-t-on.

R. R.

COMMÉMORATION DE LA BATAILLE HISTORIQUE DE SIDI BRAHIM À TLEMCEM

Episodes héroïques de la résistance de l'Emir Abdelkader contre le colonisateur

Les habitants de Tlemcen, commémorent la bataille historique de Sidi Brahim dans la même wilaya, dont les faits ont eu lieu entre le 23 et le 25 septembre 1845, constitue l'un des épisodes héroïques de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, qui y a subi de lourdes pertes.



Dans ce sens, l'historien Ahmed Bendaoud, professeur à l'Université, Abou Bekr Belkaïd, de Tlemcen a indiqué à l'APS que « ce fait d'armes est considéré comme « une des grandes batailles menées par l'Emir Abdelkader ayant donné un nouveau souffle à la résistance populaire contre l'armée coloniale française ».

Précisant également que la bataille s'est déroulée à environ 15 km à l'Ouest de la ville de Ghazaouet, entre les villages de « El Kerkour et Sidi Brahim », dans la commune de Souahlia, située dans le Nord de la wilaya, suite à l'avancée du commandant de la garnison militaire française de Ghazaouet, De Montagnac, à la tête d'un bataillon de tirailleurs composé de 450 soldats, pour affronter l'Emir Abdelkader.

M. Bendaoud a indiqué que « dès le premier affrontement, survenu dans la nuit du 23 septembre 1845 entre l'armée de l'Emir

Abdelkader et la soldatesque coloniale française, De Montagnac a été tué avec un grand nombre de soldats français, tandis que d'autres ont fui pour se réfugier dans le mausolée de Sidi Brahim ».

De son côté, Mohamed Attar, historien au Musée régional du Moudjahid de Tlemcen, a souligné que « lorsque la bataille s'est intensifiée, il ne restait plus de l'armée coloniale française qu'une seule compagnie chargée de la garde du matériel, dirigée par le capitaine Géroux, qui s'est enfui avec ses soldats vers le mausolée du saint Sidi Brahim et s'y sont retranchés. A ce moment-là, les combattants de l'armée de l'Emir Abdelkader, qui les poursuivaient, ont cessé le combat en les voyant se réfugier en ce lieu ».

L'Emir Abdelkader leur a alors envoyé plusieurs messages leur demandant de se rendre, mais ils ont refusé. Il a alors laissé un groupe de moudjahidine pour surveiller le

mausolée et encercler l'armée ennemie, selon la même source. Les deux camps sont restés sur place les nuits des 24 et 25 septembre, jusqu'à l'épuisement des vivres de l'armée française. Le capitaine Géroux et ses hommes ont alors réussi à s'échapper en se faufilant discrètement. Lorsqu'ils ont atteint l'oued El Marsa, ils ont été interceptés par des moudjahidine de la tribu des Ouled Ziri, qui les attendaient sur place. Il ne restait plus que 16 survivants de l'armée de De Montagnac, dont certains qui sont morts peu après des suites de leurs blessures. La bataille historique de « Sidi Brahim », dont la wilaya de Tlemcen commémore le 180e anniversaire, a mis en évidence la force de caractère de l'Emir Abdelkader, ainsi que ses talents de stratège militaire dans la résistance contre l'armée coloniale française et sa défense acharnée de la patrie.

R.R.

MODERNISATION DU SECTEUR DE LA TÉLÉCOMMUNICATIONS DE TIMIMOUN

Treize nouvelles stations pour les zones éloignées

VISANT le renforcement du réseau de télécommunications, la Timimoun a bénéficié d'un projet d'installation de 13 nouvelles stations de téléphonie mobile pour la couverture des zones éloignées. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction de wilaya de la Poste et des Télécommunications. L'opération porte sur sept stations de l'opérateur Mobilis et six autres de l'opérateur Djazzy, déployées dans des zones connaissant une faible couverture, a affirmé le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Benabdallah.

Il a précisé que les démarches se poursui-

vent pour disposer de stations supplémentaires afin de couvrir les périmètres connaissant une activité agricole prometteuse.

L'opération vise à renforcer le réseau de téléphonie mobile et d'en améliorer la qualité, en plus d'étendre son champ de couverture aux ksour et aux zones éparses, a souligné le responsable.

M. Benabdallah a fait état, dans le même contexte, d'une opération de renforcement du réseau de télécommunications le long de la RN-118, avec un projet de trois stations de téléphonie mobile de l'opérateur Mobilis, dont les procès-verbaux de choix des sites

d'implantation ont été finalisés et devant démarrer prochainement.

Par ailleurs, il a été procédé au raccordement du projet agricole algéro-italien de Timimoun via un réseau de fibre optique sur 52 km, en vue d'assurer un service d'Internet de haut débit, a-t-il poursuivi.

S'agissant de la modernisation du réseau de télécommunications, des travaux sont menés présentement à différents endroits de la wilaya pour remplacer les anciens câblages en cuivre par des lignes de fibre optique, a fait savoir le responsable.

R. R.

QUATRIÈME SOIRÉE DU 13^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF

La musique comme passerelle

La quatrième soirée du 13^e Festival international du Malouf, qui s'est déroulée avant-hier soir au Théâtre régional, Mohamed Tahar Fergani, a offert au public constantinois un spectacle d'une richesse et d'une diversité remarquables. Entre échanges interculturels, retour de figures emblématiques et jeunes talents prometteurs, cette soirée a confirmé l'ampleur du festival et son rôle dans la préservation et la promotion du patrimoine musical andalou.

Le coup d'envoi de la soirée a été donné par Tarab Russya, ensemble multiculturel qui mêle influences orientales, andalouses et russes dans une proposition artistique innovante. Sur scène, Bouchra Mahfoud, chanteuse syrienne établie en Russie, a interprété avec intensité des mouwachahat andalous classiques tels que « Hosn El Habib », « Qadouka El Mayyas », « Rahalou Ani El Habayeb », « Ya Chadi El Alhan », « Jadaka El Ghaythou » et « Ayyuha Essaki Ilayka El Muchtaka ». Sa voix chaleureuse et émotive a su captiver le public et donner une dimension singulière au répertoire traditionnel. Aux côtés de la chanteuse, Hassan Belkacem, musicien algérien installé à Moscou, a enrichi la performance par son jeu raffiné au qanoun, créant un pont entre les sonorités maghrébines et les atmosphères slaves. Les musiciens russes, Oleg Boyko au luth baroque et Felix Antipov, ont apporté une couleur baroque qui s'est harmonieusement mêlée aux répertoires orientaux et andalous, apportant originalité et profondeur à la soirée. « La fusion entre musique baroque et malouf offre une harmonie naturelle », a expliqué Hassan Belkacem. Oleg Boyko a précisé que « la musique arabe et orientale suscite un intérêt croissant en Russie. Jouer ici, à Constantine, nous permet de présenter un patrimoine que nous aimons profondément et de le faire découvrir à un public passionné ». Cette ouverture interculturelle a posé le ton d'une soirée placée sous le signe du dialogue entre traditions et innovations.



Après cette immersion multiculturelle, la scène a été illuminée par le retour de Dounia El Djazairia, figure emblématique du malouf, après quinze années d'absence. La chanteuse a interprété des extraits d'une nouba enrichie de ses m'saddar, daradj et

zajal, accompagnée par l'orchestre-pilote dirigé par Youssef Bounaas. Chaque note vibrerait comme un hommage à ses racines, et le public, composé de passionnés et de connaisseurs, a accueilli chaque nuance avec chaleur et ferveur. Émue lorsque le maître Mohamed Hamma lui a rendu hommage, Dounia a confié à la fin du spectacle que « c'est une grande responsabilité de porter cette distinction. Je suis née avec le malouf dans le sang ». La chanteuse a souligné l'importance de la transmission et de la complémentarité des différentes écoles andalouses : « Qu'il s'agisse du malouf tunisien, libyen ou algérien, il n'y a pas de séparation, mais une complémentarité. C'est grâce à la persévérance et à la solidarité que ce patrimoine pourra continuer à se développer et à rayonner ».

NOUBA SIKI SUBLIMÉE

L'association Wasl El Andalous, déjà lauréate du 11^e Festival national de musique andalouse, a ensuite pris possession de la scène. Composée d'une vingtaine de membres réunissant choristes et instrumentistes, l'association a déployé toute sa virtuosité autour de la Nouba Sika, interprétée avec rigueur et sensibilité. L'ouverture s'est faite sur le msedar « Loukane

soltane el-mahaba », suivi du dordj Hilalou ban, avant de plonger dans l'intensité du koursi betayahi « Anta sayyidi anta badri ». La soirée a atteint son apogée avec le koursi insiraf « Ya hadjri ach zela'ti », pour s'achever par les khlassat « Anta el-mouchakam fel-jamal », « Diri el-oukar » et « Ezzarou fi rouhdi », chacune révélant la richesse mélodique et la profondeur poétique de ce répertoire ancestral. Aliza Aridj Halimi, interprète et joueuse de qanoun, a déclaré que « pour une femme, évoluer dans le malouf demande persévérance, confiance en soi et travail. Mais je crois profondément que les femmes ont toutes les qualités nécessaires pour occuper leur place et faire rayonner cet art ». Le jeune chanteur Seifeddine Torche a ensuite pris le relais, transportant le public dans un univers où spiritualité et passion se mêlent. Choissant la Nouba Mzmoum, Torche a ouvert son récit avec « Hal saqatni el-rah » et « Ayyouha el-saqi », avant de poursuivre avec « Ma lahoun el-ouchak ». Issu de l'école aïssaouia, il a su faire dialoguer la ferveur mystique et la confiance amoureuse, concluant avec le khlass « Haramtou bik nouassi ». « Le violon occupe une place particulière dans ma vie. Ce n'est pas moi qui l'ai choisi, c'est lui qui m'a choisi », a confié l'artiste. Et de poursuivre : « Quant aux difficultés, je ne les considère pas comme des obstacles. Tout repose sur le travail et la persévérance. Seul l'effort constant permet de progresser et de trouver sa place dans ce métier ». Riad Khalfa, a de son côté rendu hommage à ses maîtres du malouf en interprétant une Nouba el-Mazmoum, incluant insirafât et bataihyât, avant de terminer par un Mahjouz, chant spécifique de Constantine. « Ce n'est pas seulement une musique, mais une mémoire tissée de respect, de passion et de gratitude », a expliqué Khalfa. Sa prestation a suscité des ovations nourries et a rappelé au public la profondeur et la richesse du malouf constantinois.

Meriem Djouder



MAISON DE LA CULTURE DE TIZI OUZOU

Début des inscriptions et réinscriptions aux ateliers artistiques

LA MAISON de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou a lancé, mardi, l'opération d'inscription et de réinscription aux différentes disciplines proposées par ses ateliers culturels et artistiques pour l'année d'exercice 2025-2026. Cette opération concerne aussi bien le siège de Tizi Ouzou que son annexe d'Azazga. Ces ateliers, ouverts à toutes les tranches d'âge, visent à encourager la création artistique, favoriser l'expression culturelle et contribuer à la valorisation de la culture algérienne, selon le service de communication de l'institution, baptisée au nom de l'illustre auteur de La Colline oubliée.

Il convient de rappeler que cette institution, dirigée par Mme Nabila Gouméziane, a brillé par ses performances au terme de l'année d'exercice précédente, tout comme l'année d'avant. Les fonctionnaires œuvrant au sein des services de la maison de la culture Mouloud Mammeri méritent ainsi des encouragements. Qu'il neige ou qu'il vente, ils s'acquittent toujours avec sérieux et efficacité de leurs missions, contrairement à de nombreux autres organismes publics de la wilaya.

Saïd Tisseguine

la 7e journée fixée aux 3 et 4 octobre (LFP)

LA 7E JOURNÉE du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera les vendredi 3 et samedi 4 octobre prochains, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, prévus le vendredi 3 octobre : MB Rouissat -CR Belouizdad et Paradou AC - JS Kabylie.Les autres rencontres se joueront le lendemain, avec au menu le choc entre le CS Constantine et l'USM Alger.Pour rappel, la 6e journée se déroulera samedi, dimanche, et lundi prochains, et sera tronquée du "Clasico" JS Kabylie-MC Alger, reporté à une date ultérieure.Au terme de la 5e journée, le MB Rouissat, la JS Saoura, et l'Olympique Akbou, occupent provisoirement la tête du classement avec 10 points chacun.

Tabti (MCA) écope de deux matchs de suspension

LE MILIEU de terrain du MC Alger, Larbi Tabti, expulsé lors du match à domicile face au MC Oran (3-2), a écopé de deux matchs de suspension ferme pour "jeu dangereux", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué. De son côté, le dirigeant du Paradou AC, Amine Laâbdi, a été suspendu jusqu'à son audition lors de la session prévue jeudi à 11h00.L'entraîneur allemand du CR Belouizdad, Sead Ramovic, s'est vu infliger 100.000 dinars d'amende pour "contestation de décision". La même sanction a été infligée aux entraîneurs adjoints de la JS Saoura et du MC El-Bayadh, respectivement Mustapha Djallit et Abdelghani Aouamri. Enfin, le MCEB a écopé d'un avertissement et d'une amende de 200.000 dinars pour "jets de projectiles sur la pelouse sans dommages physiques (1re infraction).

Le "Clasico" JSK-MCA reporté à une date ultérieure

LE "CLASICO" JS Kabylie-MC Alger, qui devait se jouer le jeudi 2 octobre prochain au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, comptant pour la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a été reporté à une date ultérieure, selon le programme dévoilé mardi par la Ligue de football professionnel (LFP).Les deux clubs seront engagés samedi et dimanche prochains, au 1e tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique.Cette 6e journée débutera le samedi 27 septembre avec trois matchs au programme : ES Ben Aknoun - JS Saoura (16h00), ASO Chlef - MB Rouissat (17h00), et MC Oran - Paradou AC (17h45), et se poursuivra dimanche et lundi. Le CR Belouizdad qui a dû recevoir la JS Saoura (1-2), exceptionnellement au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, retrouvera son antre du 20-août 1955, à l'occasion de l'affiche face au CS Constantine. De son côté, l'USMA recevra le MC El-Bayadh au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda, à huis clos.Au terme de la 5e journée, le MB Rouissat, la JS Saoura, et l'Olympique Akbou, occupent provisoirement la tête du classement avec 10 points chacun.

LIGUE 2 AMATEUR (3E JOURNÉE)

Le MOB vise la tête du classement, deux chauds derbies à l'Est et à l'Ouest.

La 3e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi, samedi, et mardi (16h00), sera marquée par deux derbies alléchants dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est : RC Kouba-USM El-Harrach et CA Batna-MSP Batna, alors que le MO Béjaïa tentera d'atteindre la tête du classement, lors de la réception du CR Béni Thour.



Dans le groupe Centre-Ouest, le choc entre le RC Kouba, co-leader avec le NA Hussein-Dey (6 pts), et l'USM El Harrach (3e, 4 pts) attirera l'attention, bien qu'il se disputera à huis clos.Le Raed veut l'emporter pour conserver la première place et espérer un faux pas de son rival Hussein-Dey, alors que l'USMH tentera de confirmer son dernier succès décroché à la maison face à l'US Béchar Djedid (1-0) et remonter à la 2e place. Le NAHD (6 pts) recevra pour sa part la JSM Tiaret (6e, 3 pts), adversaire réputé difficile à manœuvrer, dans un autre match également à huis clos, avec pour objectif de faire la passe de trois, même si son dernier succès s'est dessiné sur tapis vert face au RC Arbaâ. A l'autre extrémité du classement, la mission des mal classés s'annonce compliquée, eux qui évolueront tous en déplacement : la MC Saïda (1 pt) se rendra à Adrar pour affronter le CRB local (3 pts), tandis que le GC Mascara (0 pt) défilera la JS El-Biar (4 pts), candidate sérieuse à l'ac-

cession. De son côté, le RC Arbaâ, sanctionné d'une défalcation de 3 points pour des raisons administratives, vit des moments difficiles après deux défaites sur tapis vert. Sa rencontre face au WA Tlemcen (3 pts) a été reportée au mardi 30 septembre, en attendant une régularisation de sa situation.Les matchs de cette poule sont étalés sur trois jours : vendredi, samedi et mardi.

LE MOB POUR SE DÉTACHER, DERBY INDÉCIS À BATNA

Dans le groupe Centre-Est, le MO Béjaïa (6 pts) espère s'imposer face au CR Béni Thour (1 pt) et profiter d'un éventuel faux pas du co-leader, l'US Biskra pour s'emparer seul du leadership. Le promu Béni Thour, peu à l'aise loin de ses bases, ne semble pas en mesure de créer la surprise. A Batna, le stade du 1er-Novembre 1954 accueillera le derby entre le CA Batna (3e, 4 pts), euphorique après son succès en déplacement, et son rival de toujours la

MSP Batna, toujours sans point après deux défaites. Sur le papier, le CAB part favori pour rester au contact des leaders, mais les derbies ont souvent réservé leur lot de surprises, ce que les supporters de la "Bobia" espèrent pour relancer leur équipe.L'autre co-leader, l'US Biskra (6 pts), se rendra à Jijel pour une mission difficile contre la JSD locale (3e, 4 pts), qui vise elle aussi les premières places et nourrit de sérieuses ambitions d'accession. Cette journée sera également l'occasion pour plusieurs équipes de chercher leur premier succès : le NRB Béni Oulbane (9e, 2 pts), le NCM Magra (12e, 1 pt), et la JSM Bordj Menaïel (11e, 1 pt), en recevant respectivement l'AS Khroub (7e, 3 pts), l'US Chaouia (9e, 2 pts), et l'USM Annaba (3e, 4 pts).Tous les matchs de ce groupe se joueront vendredi, en présence du public, à l'exception du derby entre le NRB Teleghma et le HB Chelghoum-Laid, et JSM Bordj Menaïel-USM Annaba programmés à huis clos.

LIGUE 1 MOBILIS

Une subvention de 40 millions DA accordée au MC El-Bayadh

LE MC EL BAYADH (Ligue 1 de football) a annoncé, mardi, avoir bénéficié d'une aide financière de l'ordre de 40 millions de dinars de la part de la wilaya, et ce, dans le cadre de l'accompagnement des efforts de développement du sport dans la région. Cette subvention, issue du budget de la wilaya, vient répondre aux besoins urgents du club en matière de gestion, de préparation sportive et de compétitivité dans les compétitions nationales, se réjouit-on de même source.Dans un communiqué officiel publié ce jour, la direction du MCEB a exprimé sa "profonde gratitude au wali, Noureddine Belaribi, pour ce soutien précieux", soulignant que cette aide arrive à un moment crucial pour la stabilité finan-

cière du club. Avec cet apport financier, le Mouloudia, qui en est à sa quatrième saison consécutive parmi l'élite, pourra désormais envisager la nouvelle saison dans "de meilleures conditions", que ce soit pour la prise en charge des joueurs, les déplacements, la logistique ou encore les infrastructures, précise-t-on de même source. Les Bleu et Blanc, sous la conduite de leur nouvel entraîneur, Cherif Hadjar, enregistre un début de championnat très timide en collectant 2 points seulement sur 15 possibles. Un parcours qui leur vaut la 15e et avant-dernière place au classement après cinq journées de championnat.

EQUIPE NATIONALE A

Bougherra élargit ses choix

À l'approche de la Coupe arabe prévue au Qatar du 1er au 18 décembre prochain, le sélectionneur de l'équipe nationale A', Magid Bougherra (42 ans), a décidé d'élargir sa liste de joueurs.



Il devrait s'appuyer non seulement sur les éléments du championnat local, mais aussi sur des professionnels évoluant dans différents championnats européens et arabes. Une orientation stratégique née du constat mitigé de la dernière participation des Verts au CHAN, soldée par une élimination en quarts de finale face au Soudan aux tirs au but. Les premières expérimentations auront lieu dès les deux matchs amicaux contre la Palestine, programmés les 9 et 13 octobre au stade du 19 Mai 1956 d'Annaba. Selon des informations recueillies par Al-Araby Al-Jadeed, plusieurs nouveautés pourraient figurer dans la prochaine liste. L'attaquant de Győr, en Hongrie, Nadjir Benbouali (25 ans), auteur de 6 buts en 12 rencontres cette saison, fait partie des pistes

sérieuses. Son intégration constituerait un atout majeur sur le plan offensif, à condition que sa présence soit confirmée. Le poste de gardien de but reste également une priorité pour Bougherra. Les prestations jugées insuffisantes de Zakaria Bouhaffaya (28 ans, CS Constantine) lors du dernier CHAN ont poussé le staff à envisager d'autres options. Le retour du vétéran Raïs M'Bolhi (39 ans), désormais compétitif avec l'ES Mostaganem, est sérieusement considéré. En parallèle, des discussions sont en cours avec de jeunes talents évoluant à l'étranger, tels que Kylian Belazoug (18 ans, Rennes) et Ryan Yesli (25 ans, Halifax – Canada). Le sélectionneur sonde également le terrain pour convaincre des joueurs issus des grands championnats

européens. Parmi eux, Yacine Ben Hattab (22 ans, Nantes) et Kamil Negli (23 ans, Millwall), déjà international olympique. La perspective d'intégrer des professionnels en activité dans les championnats arabes est également envisagée, avec notamment Adel Boulbina (22 ans, Al-Duhail) et Redouane Berkane (22 ans, Al-Wakrah) au Qatar, sans oublier Abderrahim Deghmoum (26 ans), qui s'illustre actuellement avec Al-Masry en Égypte. Avec cette ouverture, Madjid Bougherra entend donner une nouvelle dimension à l'équipe nationale A' et renforcer ses chances lors de la Coupe arabe. Toutefois, la faisabilité de ces renforts dépendra de la disponibilité des clubs, étant donné qu'il ne s'agit pas de l'équipe première dirigée par Vladimir Petkovic.

DJAMEL SEDJATI

«Je suis heureux de ma médaille d'argent et mon objectif demeure l'or aux JO 2028»

LE DEMI-FONDISTE algérien, Djamel Sedjati, a de nouveau exprimé sa satisfaction après avoir décroché la médaille d'argent lors de la finale du 800 mètres aux Championnats du monde d'athlétisme à Tokyo, tout en affirmant viser désormais l'or lors des prochaines échéances, notamment les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Dans une déclaration faite à l'aéroport international Houari Boumediene, à son arrivée mardi en provenance de la capitale japonaise, Sedjati a affirmé: «Je remercie Dieu pour cette médaille d'argent remportée face aux meilleurs spécialistes du 800 m au monde. J'ai désormais remporté toutes les couleurs de médailles, il ne me reste que l'or, que je vise lors des prochaines compétitions internationales grâce à une préparation encore plus poussée». Sedjati a été accueilli à son retour par le ministre des Sports, M. Walid Sadi, ainsi que du Général Djabou M'hamed Abdelhak, Chef du service des sports militaires au Département Emploi-

Préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en plus du père de l'athlète. Le coureur a, entre autres, souligné que la finale du 800 mètres a été particulièrement difficile, en raison du niveau très élevé des participants: «Les quatre premiers ont réalisé des chronos très proches les uns des autres, chacun avait ses chances de monter sur le podium». «Je pense que le temps de 1 min 41 s 90, que j'ai réalisé en finale, est un exploit remarquable. Je suis honoré de faire partie de cette génération de coureurs très forts dans une spécialité parmi les plus exigeantes de l'athlétisme, où tout se joue à quelques centièmes de seconde. Je vous promets qu'on entendra l'hymne national lors des prochains JO à Los Angeles». Et d'ajouter: «J'ai ressenti une immense joie en remportant cette médaille d'argent que je dédie au peuple algérien et à sa tête le Président de la République, ainsi qu'au Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, à sa tête le Général de Corps d'Ar-

mée, ainsi qu'au peuple algérien qui m'a soutenu toute au long de l'année. Je remercie aussi mon entraîneur Amar Benida, ainsi que la championne olympique Benida Merrah, qui m'ont soutenu dans les bons comme dans les moments durs. Je vous promets d'autres exploits à l'avenir et de nouvelles médailles pour apporter joie et fierté à notre peuple». Pour rappel, Djamel Sedjati a terminé deuxième de la finale du 800 m aux Mondiaux, avec un temps de 1 min 41 s 90, derrière le Kényan, Emmanuel Wanyonyi, médaillé d'or avec 1 min 41 s 86, et devant le Canadien Marco Arop, médaillé de bronze avec 1 min 41 s 95. Agé de 26 ans et sous la coupe de son entraîneur, Amar Benida, Sedjati avait déjà remporté l'argent du 800 m, en 2022 lors des Championnats du monde à Eugene (Etats-Unis) avec un temps de 1 min 44 s 14. Il avait également décroché la médaille de bronze sur la même épreuve aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

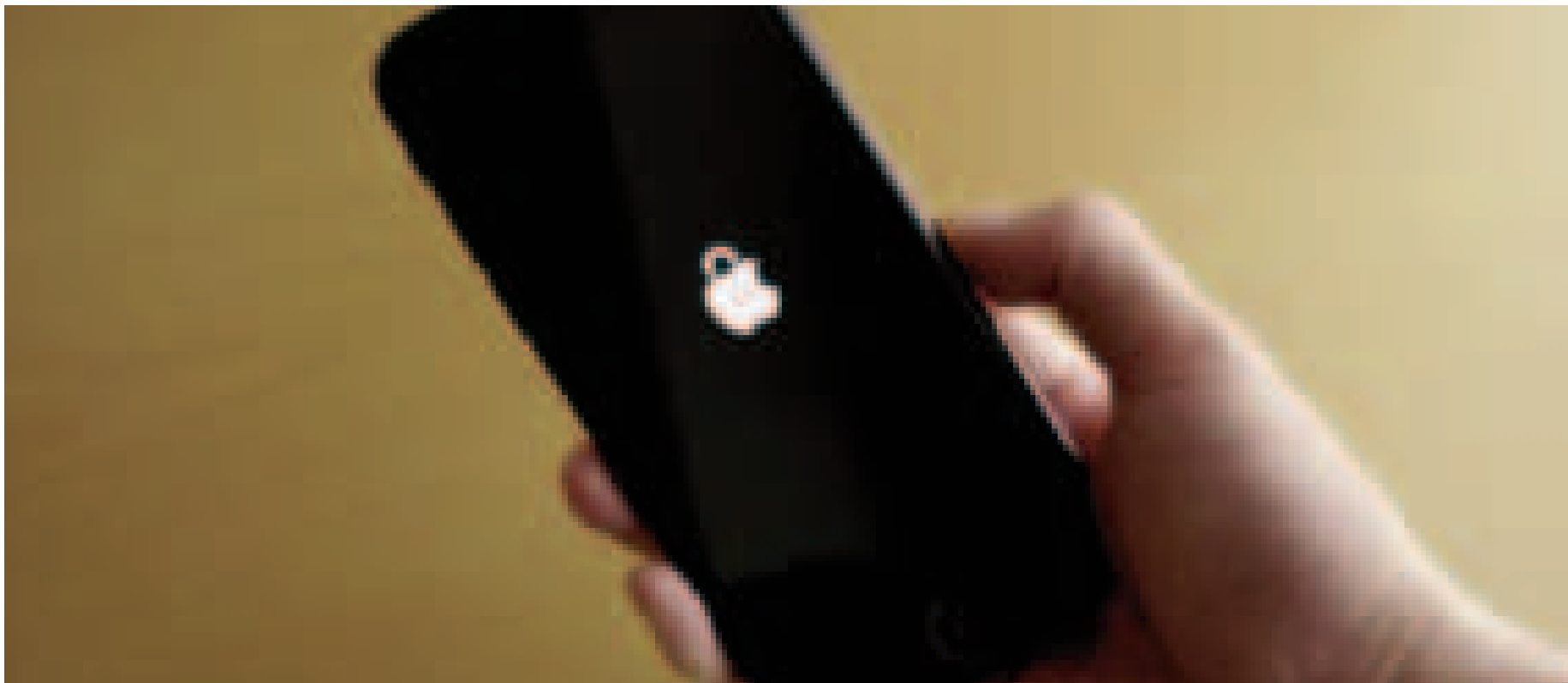
LE STADE MILOUD HADEFI EN EFFERVESCENCE AVANT ALGÉRIE – SOMALIE

À L'APPROCHE du choc entre l'Algérie et la Somalie, le stade olympique Miloud Hadeï s'anime et se pare pour l'événement. Entre préparatifs techniques, logistiques et une ferveur populaire qui monte de jour en jour, Oran se prépare à vivre un rendez-vous décisif le 9 octobre prochain. Une victoire des Verts lors de cette 9^e journée des éliminatoires leur ouvrirait les portes du Mondial 2026, transformant la soirée en un moment historique pour tout un peuple. L'heure est à la mobilisation dans la capitale de l'Ouest. Le 9 octobre prochain à 17h00, le stade olympique Miloud Hadeï accueillera la confrontation entre l'Algérie et la Somalie, comptant pour la 9^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Tous les regards sont désormais tournés vers Oran, qui s'active pour offrir aux joueurs, aux officiels et aux milliers de supporters attendus un cadre digne de l'événement. Les infrastructures sportives, les dispositifs d'accueil et la logistique autour du stade sont mis à contribution pour garantir le bon déroulement de cette rencontre de haute importance. Au-delà des aspects organisationnels, c'est toute une atmosphère de fête qui se prépare dans la ville. À deux semaines du coup d'envoi, l'attente monte parmi les supporters, qui prévoient de se déplacer en nombre depuis différentes régions du pays. L'ambiance s'annonce déjà électrique, avec des tribunes promises à se parer des couleurs nationales et à vibrer au rythme des chants et de la ferveur populaire. Sur le plan sportif, la mission est claire : une victoire face à la Somalie assurerait à l'Algérie une qualification directe pour la coupe du monde 2026. Un scénario qui fait rêver les millions de fans des Fennecs et qui galvanise déjà les joueurs, conscients d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football national. Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a d'ailleurs insisté sur la nécessité de mettre tous les moyens à disposition pour réussir ce rendez-vous. Il a appelé à une coordination renforcée entre les différents services et à une implication totale de chaque acteur concerné, afin d'assurer une organisation exemplaire. Selon lui, ce match doit être plus qu'une rencontre sportive : une véritable « fête populaire » qui reflète la capacité d'Oran à accueillir de grands événements internationaux. Plus qu'un simple match, ce rendez-vous s'annonce comme un véritable événement national. Le stade Miloud Hadeï et la ville d'Oran s'apprentent à vibrer au rythme des exploits des Verts, avec l'espoir d'un soir inoubliable qui marquera le début d'une nouvelle aventure mondiale.

D'Oran, Brahim Mazi.

iCloud : peut-on vraiment faire confiance à la protection avancée des données ?

À en croire Apple, la firme développerait des appareils et des environnements logiciels centrés sur le respect et la protection de la vie privée. Entre la promesse, le discours marketing et la réalité, qu'en est-il réellement ?



« Respect de la vie privée. C'est ça l'iPhone. », pouvait-on voir placardé à chaque coin de rue il n'y a pas si longtemps. En 2020, au moment de la sortie d'iOS 14, Apple ne lésine pas sur la communication pro-confidentialité. Une campagne d'affichage qui s'accompagne de spots vidéo tout aussi explicites, mettant en scène des protagonistes hurlant, à qui veut l'entendre, leurs mots de passe, centres d'intérêts, derniers achats en ligne, et autres détails personnels comme leur pointure, nombre de pas quotidiens et numéro de CB.

Un discours plutôt marquant qui ne s'arrête pas là puisque, fin 2022 et avec le lancement d'iOS 16, l'entreprise annonce le lancement de sa Protection avancée des données. Le programme est séduisant sur le papier, promettant le chiffrement de bout en bout des informations stockées dans iCloud. Quoi de mieux pour pousser utilisateurs et utilisatrices à privilégier les services d'Apple et à concentrer leurs activités dans son écosystème fermé ? Sauf que la réalité est bien moins reluisante que ce que voudrait nous faire croire la firme de Cupertino...

Comment Apple prétend protéger votre confidentialité ?

Pour bien saisir ce qui se joue réellement derrière la promesse de confidentialité formulée par Apple, il faut revenir sur la manière dont les données iCloud sont protégées.

La Protection standard des données

En accord avec sa rhétorique sur l'importance du respect de la confidentialité, Apple applique par défaut la Protection standard des données pour iCloud. Une démarche qui sonne bien, mais laisse perplexe quand on creuse un peu. Cette mesure de sécurité fonctionne de manière assez classique : vos données sont chiffrées, aussi bien en transit vers les serveurs d'Apple qu'au repos. Elle couvre un large éventail d'informations personnelles : photos, emails, notes, tout y passe. La promesse est claire : vos données sont blindées contre les intrusions extérieures, conservées dans une sorte de coffre-fort numérique.

Mais – car il y a toujours un "mais" – cette protection a ses failles. La clé de ce coffre-fort, Apple la garde dans sa poche.

En clair, même si vos données sont protégées des regards tiers, elles restent visibles pour Apple. Pour la firme, c'est un peu comme avoir un œil dans chaque recoin de son écosystème, une mainmise qui laisse dubitatif. Ainsi, même si la Protection standard des données offre un certain niveau de sécurité contre les menaces extérieures, elle ne garantit pas une confidentialité absolue vis-à-vis d'Apple. Une protection, oui, mais avec des portes dérobées accessibles au géant de Cupertino.

La Protection avancée des données

En décembre 2022, Apple passe à la vitesse supérieure et dévoile la Protection avancée des données pour iCloud qu'elle généralise dès le premier trimestre 2023. Un pas vers davantage de sécurité, semble-t-il. Cette fonctionnalité, à activer manuellement, introduit le chiffrement de bout en bout pour une large gamme de données stockées sur iCloud. Le concept est attrayant : les clés de chiffrement sont générées sur vos appareils, renforçant l'inaccessibilité de vos données, même pour Apple. En théorie, c'est une avancée majeure pour la confidentialité.

Encore une fois, la réalité est bien moins parfaite qu'il y paraît. Malgré ces améliorations, des éléments importants restent hors du champ de cette protection renforcée. iCloud Mail, Contacts, Calendriers – trois applications aux contenus extrêmement sensibles – ne bénéficient pas du chiffrement de bout en bout. Apple justifie leur exclusion du programme de protection avancée par la nécessité de maintenir l'interopérabilité avec d'autres fournisseurs de messagerie et d'agendas. Le chiffrement casse en effet les protocoles IMAP, CardDav et CalDAV. Cependant, avec ce compromis l'entreprise se réserve, encore et toujours, la possibilité d'analyser le contenu de vos e-mails et d'obtenir des informations détaillées sur vos contacts. Un point qui suscite des interrogations sur l'engagement réel d'Apple en matière de confidentialité. Certaines métadonnées demeurent, elles aussi, en dehors du périmètre de cette protection avancée. Par exemple, le type et la taille des fichiers, le nombre de fois qu'une photo a été vue, ou encore les dates et heures de création/modification des fichiers échappent toujours au chiffrement de bout en bout, sans possibilité de

faire autrement. Ces informations, bien que moins sensibles, peuvent offrir un aperçu significatif de vos habitudes et préférences. En bref, si la Protection avancée des données d'Apple est une étape dans la bonne direction, elle laisse un goût d'inachevé. Les utilisateurs et utilisatrices recherchant une confidentialité complète devront se tourner vers d'autres mesures ou services pour combler les lacunes laissées par cette approche sélective de la protection des données.

Comment renforcer sa confidentialité sur les équipements Apple ?

Au regard des limites des protections natives, quelques mesures supplémentaires s'imposent pour améliorer la confidentialité sur les appareils Apple. Tout d'abord, activez sans délai la Protection avancée des données d'Apple.

Bien que non exhaustive, l'option offre une couche de sécurité supplémentaire et non négligeable pour certaines de vos données stockées sur iCloud.

Ensuite, l'essentiel réside dans la prise de conscience des limites inhérentes à cette protection. Les services tels que iCloud Mail, Contacts et Calendriers restent vulnérables, dépourvus du chiffrement de bout en bout. Il est donc essentiel d'envisager des alternatives pour ces applications spécifiques. Pour vos communications, vos rendez-vous et la gestion de vos contacts, tournez-vous vers des services qui offrent un chiffrement de bout en bout par défaut. Un changement d'habitude, certes, mais qui garantit une meilleure sécurisation de vos informations sensibles et personnelles, à l'abri des regards d'Apple. Le recours à des outils alternatifs permet de rétablir un bon équilibre entre le confort offert l'écosystème Apple et la préservation de votre vie privée.

Proton : l'alternative privée par défaut qu'il vous faut

Au regard de la politique de confidentialité arrangée d'Apple, Proton s'impose comme une alternative robuste et fiable. Avec ses produits phares que sont Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive, l'entreprise suisse confirme ses engagements pour le respect de la vie privée. Toutes les informations y sont chiffrées de bout en bout par défaut et sans exception, y compris celles qu'Apple néglige

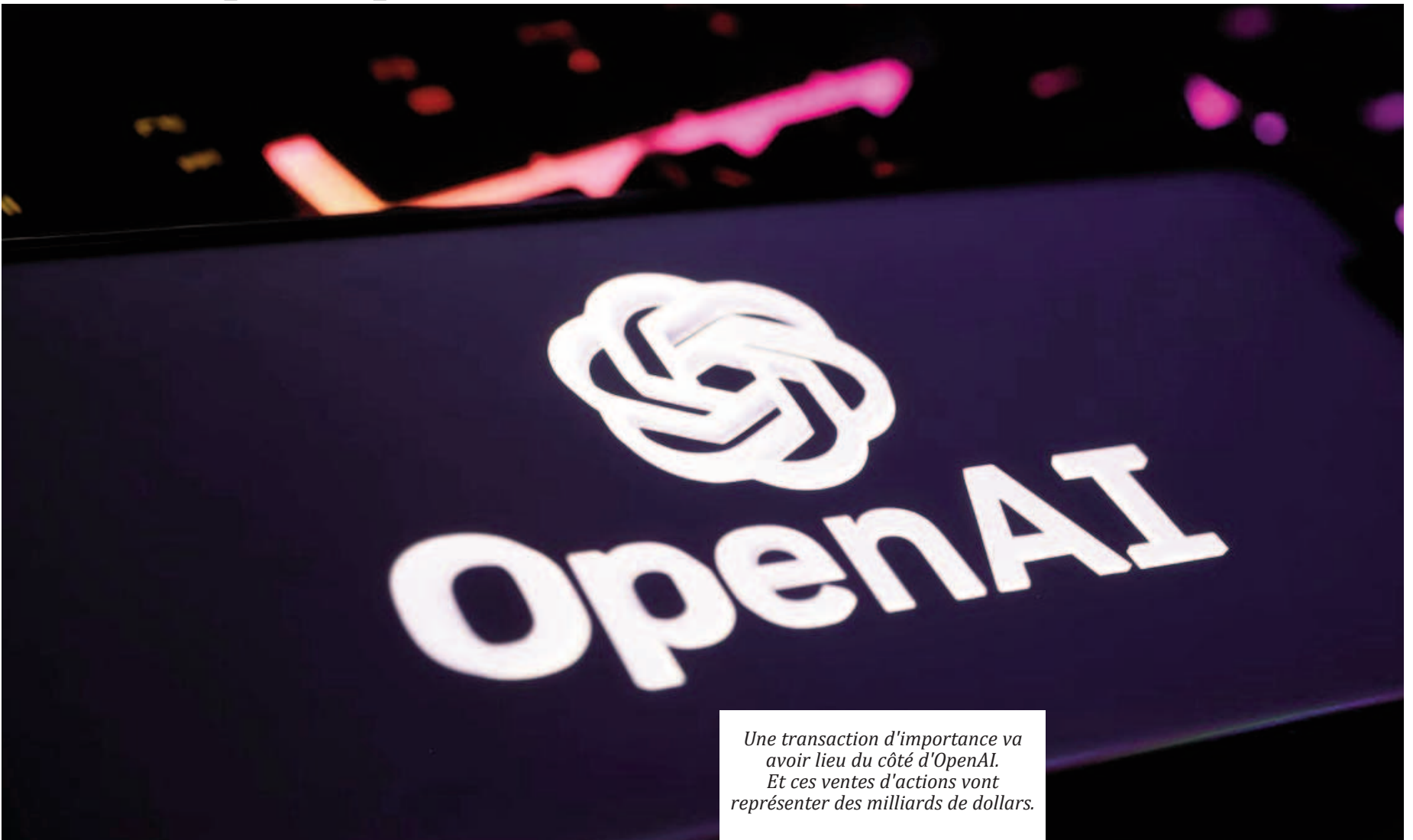
au prétexte d'assurer une interopérabilité entre fournisseurs.

À la base, Proton Mail se distingue par son approche centrée sur la sécurité et la confidentialité. En tant que service mail chiffré, il offre un chiffrement de bout en bout robuste, couplé à un chiffrement zero access de ses serveurs. Une double protection qui garantit que seuls l'émetteur et le destinataire peuvent lire le contenu des emails et accéder aux informations de contacts. Cette technologie de chiffrement avancée assure que même Proton n'a pas accès aux messages de ses utilisateurs, contrairement à iCloud Mail et Apple Contacts qui laissent une porte ouverte à Apple.

Proton Calendar, intégré à Proton Mail, suit cette même philosophie de protection rigoureuse des données. Il se positionne comme une alternative solide à Apple Calendar, en proposant un chiffrement complet des entrées de calendrier. Contrairement à Apple, qui n'a pas étendu son chiffrement de bout en bout à ses services de calendrier, Proton assure une confidentialité totale, vos événements restant privés et protégés des regards indiscrets, y compris ceux de Proton lui-même. Quant à Proton Drive, il vient compléter l'offre de Proton en tant qu'alternative sécurisée à Apple iCloud.

En mettant l'accent sur la sécurité des données, Proton Drive offre un espace de stockage chiffré pour vos fichiers personnels et vos photos. Toutes les données stockées sont chiffrées, non seulement pendant le transfert mais aussi au repos, rendant tout accès non autorisé pratiquement impossible. Là où iCloud conserve certaines métadonnées accessibles, Proton Drive assure une confidentialité sans faille. C'est donc un écosystème complet et hautement sécurisé que propose Proton, se posant en véritable bouclier contre les intrusions et les regards indiscrets, y compris ceux des fournisseurs de services eux-mêmes. Pour les utilisateurs soucieux de préserver leur vie privée au-delà des promesses marketing, Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive se présentent comme des alternatives plus que convaincantes à iCloud, comblant les lacunes laissées par les services d'Apple en matière de confidentialité. Notons au passage que Proton propose depuis peu des applications natives pour macOS.

OpenAI (ChatGPT) : des actions vont être vendues pour près de 6 milliards de dollars



Une transaction d'importance va avoir lieu du côté d'OpenAI. Et ces ventes d'actions vont représenter des milliards de dollars.

Au début du mois, on apprenait qu'OpenAI préparait une vente extrêmement importante d'actions de ses employés et ex-employés, une transaction qui pourrait porter sa valorisation à près de 500 milliards de dollars. Et les choses avancent vite, si l'on en croit cette nouvelle information.

Les salariés vont pouvoir vendre leurs actions

Il va y avoir de l'argent, beaucoup d'argent, sur le point de tomber dans les poches des salariés d'OpenAI, l'entreprise à l'origine de ChatGPT. En effet, selon une source de Reuters, les salariés (et ex-salariés) d'OpenAI cherchent à vendre des actions pour un montant total absolument exceptionnel, de près de 6 milliards de dollars. À cette heure, la valorisation de l'entreprise est estimée à environ 300 milliards de dollars. Comme déjà évoqué plus haut, à la suite de cette transaction, OpenAI devrait continuer à croître de manière très rapide, pour voir cette valorisation augmenter de près de 65%, et atteindre le niveau des 500 milliards de dollars.

Softbank parmi les acheteurs attendus

On sait qui sont les vendeurs, mais aussi qui seront les acheteurs. Toujours selon Reuters, on devrait compter parmi eux Thrive Capital, société de capital-risque spécialisée dans les investissements dans les logiciels et l'internet, Dragoneer Investment Group, ainsi que Softbank. Ce dernier est particulièrement important. Le groupe japonais est en effet déjà un

soutien financier majeur d'OpenAI, ayant participé à la levée de fonds de plusieurs dizaines de milliards de dollars annoncée dans les premiers mois de l'année.

Softbank est aussi le partenaire de la firme de Sam Altman dans le fameux projet Stargate présenté en grande pompe par Donald Trump juste après sa prise de

poste à la Maison-Blanche. À ce jour, ChatGPT compte près de 700 millions d'utilisateurs hebdomadaires, à peine deux ans et demi après son lancement.

ChatGPT

UN AGENT conversationnel utilisant l'intelligence artificielle pour engager des conversations, répondre à des interrogations et générer du texte ou du code informatique. Créé par OpenAI, ChatGPT est un chatbot avancé propulsé par le modèle linguistique de dernière génération GPT-4.

En exploitant des technologies d'apprentissage en profondeur et d'intelligence artificielle, ce chatbot a la capacité de déchiffrer et de comprendre les demandes des utilisateurs. Grâce à son habileté à générer du texte de manière ingénieuse, ChatGPT offre des réponses adaptées et pertinentes, garantissant une interaction de chat fluide et une expérience utilisateur optimisée.

ChatGPT sort le modèle GPT-5

GPT-5, dernière évolution d'OpenAI, apporte des réponses plus rapides, précises et fiables, avec un meilleur raisonnement et moins d'erreurs. Multimodal et plus adapté au contexte, il améliore aussi la génération de code et l'analyse complexe. La fiche ChatGPT sera mise à jour très prochainement pour y intégrer ces avancées.

Qu'est-ce que ChatGPT ?
Vous avez entendu parler de ChatGPT ?

C'est le modèle de langage développé par OpenAI qui révolutionne notre manière d'interagir avec les IA. Basé sur l'architecture GPT (Generative Pre-trained Transformer), ce chatbot ultra-performant comprend le contexte d'une conversation et génère des réponses pertinentes dans un style naturel. Pour atteindre un tel niveau de compétence, ChatGPT a été entraîné sur une quantité colossale de données textuelles provenant de diverses sources (livres, articles, sites web, etc.).

Cet apprentissage profond lui permet aujourd'hui d'exceller dans de nombreuses tâches liées au traitement du langage :

Répondre à des questions sur une multitude de sujets
Rédiger des textes de qualité dans différents styles et formats
Traduire des langues avec aisance
Générer du code informatique de manière efficace
Que ce soit pour répondre à des questions sur une multitude de sujets, rédiger des textes de qualité dans différents styles et formats, traduire des langues avec aisance ou encore générer du code informatique de manière efficace, ChatGPT assure ! Cette polyvalence en fait un outil précieux dans des domaines variés.

Les différents abonnements à ChatGPT

ChatGPT Gratuit. Avec l'arrivée de GPT-4o, OpenAI a revu son modèle économique qui est devenu bien plus généreux pour les utilisateurs gratuits. Désormais le chatbot permet aux utilisateurs d'accéder à de nombreuses fonctionnalités auparavant réservées aux abonnés. Il y a d'abord le nouveau modèle GPT-4o dont ils pourront profiter, même si sa disponibilité sera limitée par un nombre de requêtes par heure. Les GPTs, la connexion au web et l'upload d'images sont également disponibles aux utilisateurs non-payant bien que leur utilisation soit elle aussi conditionnée à cette limite de requêtes par heure. ChatGPT Plus/Team (20\$/25\$ par mois) Alors, que gagnent les utilisateurs à s'abonner à ChatGPT Plus ? Il y a tout d'abord la levée de la limite sur le nombre de requêtes ainsi qu'au GPT Builder qui permet de créer et modifier des GPTs avant de les mettre en ligne sur le GPT Store. Enfin, ChatGPT Plus donne droit de bénéficier des dernières fonctionnalités introduites par OpenAI avant tout le monde, ce qui n'est pas rien lorsque l'on sait que les nouveautés sont régulières et nombreuses, et qu'elles peuvent rester exclusives à ChatGPT Plus de longs mois.

Google corrige 6 nouvelles vulnérabilités dans Chrome

GOOGLE publie une mise à jour de sécurité pour Chrome. Elle corrige six vulnérabilités, dont trois permettent l'exécution de code arbitraire. La version 139.0.7258.127/128 est disponible sur Windows, Mac et Linux.

Si vous utilisez Chrome, il est recommandé de vérifier votre version et de lancer la mise à jour dès maintenant. La mise à jour concerne principalement trois failles critiques. Elles touchent le moteur JavaScript V8, la bibliothèque vidéo libaom et le composant graphique ANGLE. Deux autres vulnérabilités présentent une gravité moyenne et affectent le

sélecteur de fichiers ainsi que la mémoire libérée dans Aura. Google fournit des détails techniques et un journal des correctifs pour permettre à chacun de suivre les mesures appliquées à leur navigateur favori. Les utilisateurs et administrateurs peuvent ainsi prioriser l'installation selon la sensibilité des données traitées par leurs systèmes.



Les pieds humains sont composés de 52 os, soit 25% de tous les os du corps !

LORSQUE l'on pense aux casinos, la ville de Las Vegas aux Etats-Unis est la première qui nous vient en tête. Pourtant, il n'y a que 2 des 10 plus grands casinos au monde qui se trouvent en Amérique, dont un seul dans le désert du Nevada. Quels sont donc ces établissements où les joueurs du monde entier vont jeter les dés en espérant que la chance soit de leur côté ?

Macao, ville numéro 1 des plus grands casinos du monde. Aujourd'hui, les casinos physiques doivent non seulement être en compétition entre eux, mais aussi avec les casinos en ligne et leurs options multiples qui offrent aux joueurs la possibilité de miser sur leurs jeux favoris en tout temps, sans quitter le confort de la maison. Cela ne semble pas être un problème pour la ville de Macao où l'on retrouve le plus grand nombre de casinos dans le top 10. Elle est aussi l'hôtesse du numéro un : le Venetian Macao. Ce casino, inauguré en 2007 a déjà été élu meilleur casino du monde par le magazine Forbes. Son architecture est inspirée de la ville de Venise et il compte plus de 3 000 machines à sous, 870 tables de poker, 3 000 chambres et 24 restaurants-bars.

Quatre autres casinos de Macao se positionnent sur la liste en 3e, 5e, 7e et 8e position dont le City of Dreams qui appartient à Lawrence Ho et James Packer, du groupe Melco Crown Entertainment. Pour mieux comprendre la grandeur du Venetian, notons que celui-ci compte seulement 1 350 machines à sous contre 3 000 pour le Venetian et le reste demeure dans le même ordre de grandeur avec ses 250 tables de poker, 1 400 chambres et 14 restaurants-bars.

l Indépendant

LE SAVIEZ VOUS



Une Porsche flashée à 321 km/h sur une autoroute allemande

En Allemagne, un conducteur de Porsche a complètement dépassé les limites de vitesse. Un radar a enregistré son allure: 321 km/h.

Le conducteur en excès de vitesse a été arrêté au volant de sa Porsche Panamera, il y a trois mois. L'excès de vitesse a été rendu public, car il bat tous les records.

En Allemagne, la plupart des autoroutes sont sans limitation de vitesse, mais il existe des exceptions, comme à Burg, sur l'A2, entre Berlin et Hanovre. La vitesse y est limitée à 120 km/h, une obligation que le conducteur de la voiture de luxe n'a pas respectée: il a dépassé la vitesse autorisée de 200 km/h.

Il a écopé d'une interdiction de

conduire de trois mois et d'une amende de 900 euros.

Ce cas rappelle celui d'un Tchèque qui a roulé à plus de 400 km/h sur l'autoroute allemande il y a trois ans. Le millionnaire voulait essayer sa Bugatti sur un tronçon de route sans limitation de vitesse. Une vidéo publiée en ligne avait fait énormément parler. Le parquet allemand avait

alors déclaré qu'il n'avait pas agi avec imprudence. Il était tôt le matin lorsqu'il conduisait sur l'autoroute, la circulation était donc faible.

Les conditions météorologiques étaient également favorables, et la Bugatti Chiron est conçue pour la conduite à grande vitesse. Le parquet n'avait vu aucune raison de poursuivre le millionnaire.

“On retire les mains pour ne pas effrayer le public”: le zoo de Nuremberg confirme nourrir les lions avec des babouins

ALLEMAGNE Un zoo allemand a confirmé avoir tué plusieurs de ses babouins et les avoir donnés à manger à d'autres de ses pensionnaires, des prédateurs.

La nouvelle a nourri les critiques, relatent plusieurs médias allemands. Lundi, un groupe d'activistes, Animal Rebellion, a entrepris d'installer un camp non loin du zoo, pour manifester son désaccord.

L'histoire a lieu au zoo de Nuremberg, dans le nord de la Bavière.

L'institution a annoncé la semaine dernière avoir abattu douze babouins car il manquait de place. Leur enclos était surpeuplé depuis un certain temps, et les efforts pour les confier à d'autres jardins animaliers, ainsi que pour limiter la reproduction, avaient été vains, selon le zoo. Il devenait impossible d'assurer à ces singes des conditions de vie correctes, affirme-t-il. Douze primates en bonne santé ont donc été tués, dont six ont été en partie utilisés pour nourrir des lions, tigres, loups et mantes à gorge jaune. Leur tête, pieds et mains avaient d'abord été enlevés, le crâne étant desti-

né à la recherche scientifique.

LE DIRECTEUR DU ZOO RÉAGIT

Les lions du zoo, et autres carnivores, sont régulièrement nourris durant les heures d'ouverture du lieu. Pieds et mains des babouins avaient été retirés pour ne pas choquer les visiteurs. Parmi les autres babouins abattus, quatre cadavres vont être récupérés par des musées. Deux autres animaux sont morts durant l'euthanasie, et feront l'objet d'une autopsie. Le directeur adjoint Jörg Beckmann a souligné que le zoo avait communiqué à l'avance sur l'euthanasie, souhaitant rester transparent. Il a aussi insisté sur le fait qu'il est positif pour les

prédateurs de pouvoir croquer un animal “entier”, os et poils compris, entre autres pour leur dentition.

PLUS DE 100 PLAINTES

Mais l'événement n'a pas laissé le grand public indifférent. La justice de Nuremberg-Fürth dit avoir reçu plus de 100 plaintes au sujet de l'abattage des animaux, illégal selon les organisations de défense des animaux. Une enquête est en cours. Un groupe baptisé Animal Rebellion a commencé lundi à installer un camp de protestation près de zoo, qu'ils entendent maintenir pendant une semaine. Ils exigent la fin de l'élevage de ces primates.

Des erreurs d'impression cocasses font réagir les conducteurs carolos

DE NOUVEAUX panneaux routiers ont fait leur apparition à Charleroi mais affichent des erreurs d'impression pour le moins maladroites et cocasses, relate RTL info.

Les deux panneaux routiers erronés ont été repérés par des conducteurs sur le R3 à Charleroi. Des dispositifs rétro réfléchissants, qui remplacent les anciens rétroéclairés et donc plus économiques pour la Ville, mais malheureusement... mal orthographiés: la commune de Marchienne-au-Pont devient ainsi “Machienne-au-Pont”, une coquille embarrassante qui n'a pas manqué de susciter l'hilarité

des Carolos sur les divers groupes Facebook locaux.

La SOFICO, organisme responsable des infrastructures du réseau routier wallon, a tenu à dédramatiser la situation et souligné une erreur “excessivement rare”.

Un autocollant correctif sera apposé “d'ici la fin de la semaine prochaine”, assure la porte-parole Héloïse Winandy. En attendant, la SOFICO considère que l'information reste compréhensible pour les automobilistes qui circulent sur ce tronçon à grande vitesse et qu'elle provoquera, au pire, un “petit sourire derrière le volant”...



La méga-sécheresse historique dans le Sud-Ouest américain pourrait durer 100 ans. Voici pourquoi

De nouvelles études révèlent à quel point l'activité humaine est responsable de la méga-sécheresse qui touche le Sud-Ouest des États-Unis. La région pourrait désormais entrer dans une ère de sécheresse qui pourrait persister.



L'avenir semble asséché pour le Sud-Ouest américain. Selon Phys.org, la région pourrait être piégée dans une sécheresse durable, conditionnée par l'activité humaine. Depuis plus de 20 ans, cette zone des États-Unis est touchée par une méga-sécheresse historique avec des réservoirs, comme les lacs Mead et Powell, au plus bas. Selon le site spécialisé, cette sécheresse est liée à l'Oscillation décennale du Pacifique (ODP), un phénomène climatique qui alterne entre des phases humides et sèches à intervalles de quelques décennies. Passée en phase négative au tournant des années 2000, la région traverse depuis une période de sécheresse importante, qui pourrait persister. Selon des chercheurs de

l'université du Texas, elle pourrait rester bloquée dans cette phase au-delà des 20 à 30 ans habituels, voire jusqu'à la fin du siècle.

Influence humaine

Jusqu'à présent, les chercheurs considéraient que l'ODP était un phénomène naturel, déterminé par les fluctuations de l'océan et de l'atmosphère. Une théorie mise à mal par de nouvelles recherches publiées dans la revue Nature. Selon des scientifiques, l'ODP est aussi influencée par des facteurs humains. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont examiné l'évolution des phases de l'ODP au cours du siècle dernier, avec plus de 500 simulations climatiques. Ils ont notamment été capables de dissocier l'influence des gaz à effet de serre de celle

des aérosols - ces particules fines émises par les industries, l'agriculture ou les véhicules. Résultat : les deux phénomènes se combinent pour modifier la circulation atmosphérique et priver le Sud-Ouest américain des précipitations. Ils disent notamment avoir constaté que "l'augmentation des émissions d'aérosols due à l'industrialisation rapide qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a entraîné une tendance positive de l'ODP, rendant le Sud-Ouest plus pluvieux et moins aride". Après les années 1980, ils ont remarqué que la forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre combinée à la réduction des aérosols a fait évoluer l'ODP "vers une tendance négative". C'est cette dernière, responsable de sécheresses, qui se poursuit aujourd'hui.

Une tendance qui s'aggrave

Selon les chercheurs, leurs modèles - isolant les effets des gaz à effet de serre et des aérosols - prédisent clairement que même sous des conditions d'El Niño, le Sud-Ouest ne verrait pas d'augmentation des précipitations. "Même en l'absence de phénomènes naturels comme El Niño, les modèles montrent que les pluies compensatoires ne reviendront pas", résume Flavio Lehner, climatologue à l'Université Cornell et co-auteur de l'étude. Au-delà de la baisse des précipitations, l'air plus chaud retient davantage d'humidité, accentuant la sécheresse de la région. Depuis les années 1980, cette tendance s'aggrave. Selon les chercheurs, même la baisse mondiale récente des émissions d'aérosols ne suffira pas à inverser la tendance.

60 % des terres émergées sont sorties de leur "zone sûre"



LA SANTÉ des écosystèmes ("intégrité fonctionnelle") est l'une des huit "limites planétaires" définies par les scientifiques. Une nouvelle étude révèle que 60 % des terres émergées sont sorties de la "zone sûre" définie localement, et 38 % se situent désormais dans la "zone à haut risque". Sept sur huit. Ce qui ressemble de prime abord à une bonne note à l'école devrait au contraire nous alarmer : sept des huit "limites planétaires" re-définies en 2023 (neuf avaient été listées initialement) sont dépassées, ce qui signifie que l'humanité a exploité les ressources et les fonctionnements de notre planète au point de faire basculer certains équilibres planétaires

(Rockström, J. et al. 2023).

L'une d'elles est "l'intégrité fonctionnelle de la biosphère" : elle désigne essentiellement la capacité du monde végétal à acquérir suffisamment d'énergie par photosynthèse pour maintenir les flux de matière (carbone, eau et azote) qui soutiennent les écosystèmes. Les activités humaines viennent sans surprise perturber cette délicate horlogerie, mais à quel point ?

Publiée le 15 août dans la prestigieuse revue One Earth, une étude menée par l'Institut de recherche sur l'impact climatique de Potsdam (PIK), en collaboration avec l'Université BOKU de Vienne, apporte désormais des réponses chiffrées (F. Stenzel et al. 2025).

Bois, récoltes : une biomasse détournée vers nos usages

Alimentation, matières premières, capture et stockage du carbone... "La civilisation a un besoin crucial d'utiliser la biosphère", souligne Fabian Stenzel, auteur principal de l'étude, dans un communiqué. "Il devient donc d'autant plus important de quantifier la pression que nous exerçons déjà sur la biosphère, de manière régionale et au fil du temps, afin d'identifier les surcharges", suggère-t-il. Les auteurs de l'étude ont donc développé

deux indicateurs. D'un côté, la proportion de la productivité naturelle canalisée par l'humanité vers ses propres usages (récoltes, bois...), ainsi que la façon dont l'agriculture et l'imperméabilisation des sols réduisent l'activité photosynthétique. Et de l'autre, le risque de déstabilisation des écosystèmes : structure de la végétation ; flux d'eau, de carbone et d'azote. En s'appuyant sur un modèle global de la biosphère (LPJmL), qui simule quotidiennement ces flux à une résolution d'un demi-degré de longitude/latitude, l'étude fournit ainsi un inventaire détaillé pour chaque année depuis 1600, en fonction des changements climatiques et de l'utilisation des terres par l'homme.

Les ravages de l'industrialisation

L'équipe de recherche a non seulement calculé, cartographié et comparé les deux indicateurs d'intégrité fonctionnelle de la biosphère, mais les a également comparés avec d'autres mesures issues de la littérature pour lesquelles des "seuils critiques" sont connus. Chaque zone s'est ainsi vue attribuer un statut : "zone sûre", "zone à risque croissant" ou "zone à haut risque". Ces calculs montrent des évolutions inquiétantes depuis l'an 1600 aux latitudes moyennes. En 1900, la proportion de la

superficie terrestre mondiale dépassant la "zone sûre" définie localement ou se situant dans la "zone à haut risque", était respectivement de 37 et 14 %, contre 60 et 38 % aujourd'hui.

Au XXe siècle, l'industrialisation commençait à faire des ravages, et l'utilisation des terres a sévèrement affecté l'état du système terrestre "bien avant le réchauffement climatique", notent les auteurs. L'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord en particulier ont subi une forte conversion de leur couverture végétale, principalement due à l'agriculture.

Message aux gouvernements

Pour le professeur Johan Rockström, directeur du PIK et théoricien du concept des limites planétaires, cette première carte mondiale constitue une "avancée scientifique majeure", donnant également une "impulsion importante" au développement futur de la politique climatique internationale :

En effet, (la carte) met en évidence le lien entre la biomasse et les puits de carbone naturels, et leur contribution à l'atténuation du changement climatique. Les gouvernements doivent aborder cette question comme un enjeu global : une protection globale de la biosphère associée à une action climatique forte.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Edition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la presse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél. :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

Arthrose du genou : symptômes, que faire pour la soulager ?

L'arthrose du genou (gonarthrose) est de plus en plus fréquente en vieillissant mais elle est douloureuse.

La gonarthrose est l'arthrose qui touche le genou. Elle concernerait 30% des 65-75 ans. C'est une arthrose invalidante car elle touche une grosse articulation supportant le poids du corps. Cette maladie peut induire à un handicap majeur pour les patients. Plus de 90 000 prothèses du genou seraient posées chaque année en France à cause de l'arthrose. Sa prévalence augmenterait chez les femmes au moment de la ménopause. La gonarthrose est bilatérale (les deux genoux touchés) dans 75% des cas.

Pour rappel, l'arthrose se traduit par une usure prématurée du cartilage, la structure gélatineuse qui tapisse les extrémités osseuses leur permettant de glisser l'une sur l'autre sans frottement. En cas d'arthrose, le cartilage s'amincit et se fissure. La destruction du cartilage peut s'étendre aux restes de l'articulation, soit les os mais aussi la membrane synoviale qui lubrifie l'articulation, provoquant alors des douleurs.

Quelles sont les causes de la gonarthrose ?

► Le vieillissement : alors que 3% des moins de 45 ans sont touchés par de l'arthrose, les 65 ans et plus sont environ 65% à en souffrir et après 80 ans, plus de 80%.

► La génétique : la littérature scientifique suggère que des personnes seraient génétiquement prédisposées à l'arthrose du genou.

► Un traumatisme : l'arthrose du genou serait davantage observée chez les patients ayant eu une entorse mal soignée, une ablation du ménisque...

► Un excès de poids : "Le surpoids est un facteur important car il sur-sollicite l'articulation. Une perte modérée de quelques kilos permet d'améliorer, voire prévenir, l'apparition de cette maladie articulaire", indique le Pr Aleth Perdriger, cheffe de service de rhumatologie du CHU de Rennes.

► Le port de charge lourde au travail augmente les contraintes mécaniques et abîme le cartilage du genou.

► La pratique intensive de certains sports est aussi pointée du doigt (football, rugby, ski...).

Quels sont les symptômes de l'arthrose du genou ?

L'arthrose peut passer inaperçue et être



découverte fortuitement lors d'examen d'imagerie. Lorsqu'elle se manifeste, elle entraîne des douleurs mécaniques (induites par le mouvement), qui vont progressivement empêcher le malade de marcher, monter les escaliers... Des poussées douloureuses peuvent survenir. Elles sont généralement associées à un gonflement et une raideur de l'articulation. Au fil des ans, une déformation de l'articulation peut apparaître.

Diagnostic : radio ou échographie ?

Les symptômes de l'arthrose du genou peuvent être suffisants pour diagnostiquer l'arthrose. Mais le médecin peut confirmer le diagnostic grâce à un examen radiologique qui permet de visualiser le pincement articulaire, les excroissances d'os autour de l'articulation (appelées ostéophytes) ou des raréfactions localisées d'os (appelées géodes). Il peut être utile de réaliser cet examen radiologique régulièrement pour suivre l'évolution de la maladie et décider d'un éventuel traitement chirurgical. Les échographies, l'IRM ou le scanner sont des examens inutiles pour faire le diagnostic de l'arthrose. De même, aucun marqueur sanguin ne permet d'établir le diagnostic.

Quels sont les traitements pour soigner l'arthrose du genou ?

Il n'existe pas de remède, seuls des traitements symptomatiques visant à soulager la douleur sont disponibles. "Le traitement

de la crise arthrosique repose sur les antalgiques. En cas de poussées inflammatoires, les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont utiles. On peut aussi faire des infiltrations locales de corticoïdes", décrit le Pr Aleth Perdriger. Des injections d'acide hyaluronique (viscosupplémentation) peuvent être proposées aux patients (non remboursées par la sécurité sociale).

Du kiné ?

Des séances de rééducation chez le kinésithérapeute sont vivement recommandées pour conserver la souplesse et la stabilité de l'articulation. Les exercices pratiqués permettent de renforcer le quadriceps et de permettre les amplitudes de l'articulation. Lors d'une intervention chirurgicale, une rééducation pré-opératoire s'envisage avant l'intervention.

Quel sport quand on a de l'arthrose du genou ?

La pratique d'une activité physique douce est recommandée pour l'articulation comme la natation, la marche ou le vélo, en dehors des poussées inflammatoires. L'activité permet de renforcer les muscles de la jambe. Elle aide également les personnes en surpoids à perdre les quelques kilos en trop qui pèsent sur leurs articulations : des bénéfices sont visibles à partir de 5 kilos perdus.

Meilleurs sports pour les genoux et ceux à éviter !

Très fréquentes, les douleurs aux genoux peuvent être d'origine traumatique, mécanique ou inflammatoire. Pour préserver cette articulation, la pratique du sport est conseillée. Quels sports privilégier ? Ceux à éviter ? En cas d'arthrose ? De genou fragile ? Le point avec le Dr Marc Rozenblat, médecin du sport.

Genouillère, attelle...

Une genouillère ou une attelle peuvent soulager l'articulation en améliorant les sensations du positionnement du genou. Le port de semelles orthopédiques peut soulager la pression sur le compartiment douloureux, corriger un défaut de posture du

pied ou absorber une partie des ondes de choc. L'utilisation d'une canne tenue dans la main du côté opposé au genou atteint, peut permettre de soulager l'articulation du genou.

Quand opérer le genou ?

Si malgré les traitements et la rééducation, les douleurs persistent et un handicap s'installe, le médecin pourra proposer une intervention chirurgicale et la pose d'une prothèse totale ou partielle pour remplacer l'articulation. Une intervention chirurgicale pratiquée sous arthroscopie ne nécessite pas d'ouvrir l'articulation du genou.

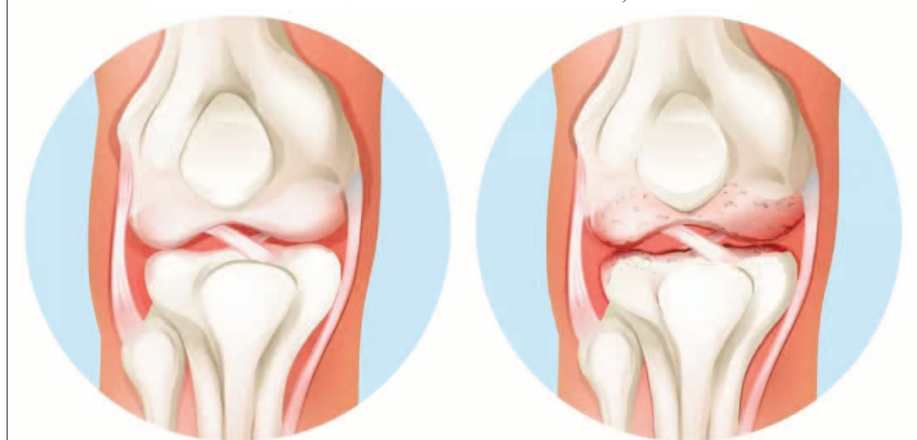
Le chirurgien effectue deux petites incisions de 3 mm environ afin d'insérer dans le genou une caméra en fibres optiques reliée à une caméra, permettant de visualiser l'ensemble des structures de l'articulation du genou.

En revanche, une prothèse est indiquée lors d'une usure importante du cartilage provoquée le plus souvent par une arthrose ou lors d'une polyarthrite rhumatoïde. L'intervention, pratiquée sous anesthésie générale ou locale, dure entre 1h30 et 2 heures. Des séances de rééducation du genou sont nécessaires pendant environ deux mois.

Si l'arthrose est liée à une déformation de l'articulation, le chirurgien pourra redresser le tibia ou le fémur, tout en conservant l'articulation. C'est ce qu'on appelle l'ostéotomie, une technique qui consiste à sectionner l'os et à le redresser puis à maintenir cette modification. Ceci permet d'aligner le membre inférieur et de rééquilibrer les pressions effectuées au niveau du genou.

Cette chirurgie est notamment destinée aux patients atteints d'un genu valgum (genoux en dedans). Cette intervention soulage les douleurs et permet une stabilisation de l'arthrose. Enfin, l'arthroplastie totale du genou consiste à remplacer les parties du genou handicapées par des implants artificiels qui permettent une flexion et une extension du genou ainsi qu'une amélioration de la marche et du périmètre de marche. L'indication d'une arthroplastie du genou dépend de la douleur, de la gêne fonctionnelle et de la baisse de qualité de vie.

Arthrose du genou (à gauche, articulation normale, à droite, articulation avec arthrose)





télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Série policière France - 2024 HPI	TF1
21h00	Magazine d'information France - 2025 Envoyé spécial	France 2
21h00	Magazine du consommateur Arnaques !	France 6
21h00	Football : Ligue Europa Utrecht / Lyon	Canal+ Sport
20h50	Divertissement Saison 2025 Y'a que la vérité qui compte	W9
20h00	Film fantastique Etats-Unis - 2003 La ligue des gentlemen extraordinaires	Cine + Prision
21h00	Société France - 2025 Les reines de la route	6ter
21h00	Film de guerre - Etats-Unis 2017 Dunkerque	Cine + Premier
21h10	Rugby : Pro D2 Agen / Béziers	Canal+ Sport
21h00	Thriller - Espagne - Colombie 2012 Rabia	Cine + Cinema
20h50	Comédie France - 2005 L'antidote	Canal+ Family
21h15	Film d'action Etats-Unis - 2017 Fast & Furious 8	TMC



Série hospitalière (2024 - France)
Saison 3 - Épisode 1-2

Hippocrate

Après l'incident éprouvant survenu durant sa garde nocturne dans le bâtiment désaffecté « California », Arben s'efforce de persuader Chloé de transférer les patients vers le service des urgences. La situation atteint un point critique lorsque le docteur Brun apprend que ses collègues ont accepté d'admettre plusieurs résidents d'un Ehpad, malgré une capacité d'accueil déjà saturée.

22h02
Série dramatique (2025 - Etats-Unis)
Saison 3 - Épisode 1-2

Yellowjackets

lors que l'été s'installe, les survivantes du crash aérien s'engagent dans un jeu rituel de poursuite au cœur de la forêt, une tentative de recréer un semblant de normalité et de camaraderie. Cependant, les tensions montent entre Mari et Shauna (Melanie Lynskey), révélant des fractures au sein du groupe. Alors que Shauna se débat avec les souvenirs déchirants de la perte de son bébé, elle commence à ressentir le poids écrasant de leur existence collective, une vie qu'elle n'a jamais choisie.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:45	12:21	15:45	18:21	19:45	04:50	12:25	15:50	18:26	19:49	05:05	12:39	16:04	18:40	20:03	05:00	12:30	15:56	18:31	19:50	05:12	12:46	16:11	18:47	20:10	05:17	12:51	16:16	18:52	20:14	05:20	12:54	16:19	18:55	20:17

LE JEUNE

N° 8298 — JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	26°	20°
Oran	27°	19°
Constantine	26°	15°
Ouargla	38°	25°

ALGÉRIE - CHINE

Culture et économie, piliers d'une amitié durable

La dynamique croissante des relations entre Alger et Pékin en matière de coopération économique, culturelle et politique a été mise en avant, dans la soirée de mardi, par l'ambassadeur chinois en Algérie, Dong Guangli, à l'occasion du 76^e anniversaire de la République populaire de Chine.

Selon le diplomate, le potentiel de coopération économique « évolue à un rythme accéléré » porté par l'exploitation des avantages offerts par l'Algérie et la diversification des pôles de croissance, ayant donné lieu à des investissements chinois en Algérie dépassant les 7 milliards de dollars. L'année 2025 a été marquée par des étapes importantes, notamment la tenue en avril dernier du Forum d'affaires sino-algérien sur l'investissement, organisé sous le haut patronage du président de la République Abdelmadjid Tebboune, a relevé l'ambassadeur, rappelant que l'événement avait réuni plus de 170 entreprises et près de 600 représentants gouvernementaux et économiques, débouchant sur des intentions de coopération majeures. La Chine a également marqué sa présence à la 4^e Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) avec la participation de 16 entreprises chinoises ayant exposé plus de 70 produits à la Safex, selon l'ambassadeur. Ces initiatives ont contribué à renforcer les investissements chinois en Algérie, estimés désormais à plus de 7 milliards de dollars, notamment dans les secteurs de l'automobile, des hydrocarbures et des énergies renouvelables. Les projets d'envergure avancent également sur le terrain. L'ambassadeur a cité l'achèvement du tronçon prioritaire de 135 km de la future ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, confiée à une entreprise chinoise. Ce chantier, qui représente le premier chemin de fer de transport lourd à travers le désert africain, constitue une avancée majeure pour la coopération bilatérale. D'autres initiatives se développent dans des secteurs innovants, comme le Centre national des prestations numériques, en phase finale de réalisation, ou encore la collaboration croissante en matière d'intelligence artificielle.

76 ANS D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION CULTURELLE

Par ailleurs, M. Dong Guangli a exprimé sa « profonde gratitude » à tous les amis de la Chine « qui, depuis longtemps, témoignent de leur intérêt constant et de leur précieux



soutien à la Chine ainsi qu'au développement des relations sino-algériennes ». Il a également adressé ses vœux de fête aux compatriotes chinois résidant en Algérie et présenté ses remerciements au président Abdelmadjid Tebboune pour « la magnifique corbeille de fleurs offerte », symbole de l'amitié entre les deux pays. « Je suis heureux de voir qu'avec les efforts conjoints de toutes les parties, la coopération sino-algérienne a connu cette année de nombreux progrès, renforçant ainsi les piliers de notre partenariat », a-t-il exprimé. L'ambassadeur a rappelé un moment marquant de l'histoire commune : plus de soixante ans après leur formation en Chine, d'anciens aviateurs algériens ont revisité le pays, un geste symbolique qui a, selon lui, « suscité une profonde émotion parmi nos deux peuples et inspiré les jeunes générations à perpétuer cette amitié historique ». Soulignant les échanges humains et culturels, l'ambassadeur a rappelé le jumelage officiel entre la municipalité de Chongqing et la wilaya d'Annaba, ainsi que le développement des relations entre la province du Henan et la wilaya d'Alger. Sur le plan académique, il a salué l'inauguration, hier matin, du premier Institut Confucius en Algérie à l'Université

d'Alger 2, et annoncé l'ouverture prochaine d'un département de langue chinoise à l'Université de Constantine. Parallèlement, plusieurs délégations chinoises ont participé à des festivals artistiques et au Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), confirmant l'Algérie comme une destination de plus en plus prisée par les visiteurs chinois.

« Une multitude d'échanges humains tissent un lien affectif entre nos deux peuples, séparés par les montagnes et les mers, mais de plus en plus proches par la compréhension et l'inspiration », a-t-il indiqué.

Sur le plan international, l'ambassadeur a rappelé que « la mentalité de guerre froide, l'hégémonisme et l'unilatéralisme continuent de peser sur l'ordre mondial. De nouvelles menaces et nouveaux défis surgissent sans relâche, tandis que la gouvernance internationale traverse une période où s'entrecroisent de multiples crises, souvent sans réponses efficaces ». Il a également rappelé la convergence de vues entre l'Algérie et la Chine sur plusieurs questions internationales, notamment le soutien à la cause palestinienne. « La Chine et l'Algérie sont l'une comme l'autre, héritières et gardiennes de l'esprit de lutte contre le colonialisme et l'hégémonisme. Elles partagent un vaste consensus stratégique ainsi qu'une véritable convergence de vues sur les grandes questions de gouvernance mondiale et de coopération internationale », a-t-il souligné. « À ce nouveau tournant historique, elles continuent à demeurer unies et à avancer côte à côte, afin de faire de leurs relations bilatérales un modèle de coopération pragmatique, un exemple d'échange fécond entre civilisations, et une référence en matière de gouvernance mondiale. Je suis convaincu que ces efforts conjoints contribueront à l'édification accélérée d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, et à l'avènement d'un futur encore plus radieux », a-t-il conclu. L'événement a réuni de nombreuses personnalités algériennes, ainsi que des diplomates et représentants d'organisations internationales.

Rim Boukhari et Amel Saïdi

AGRESSION D'UN FONCTIONNAIRE À BÉJAÏA

Les auteurs arrêtés et condamnés

DEUX INDIVIDUS, un homme et une femme, ont été arrêtés par les agents de la 9^e sûreté urbaine de Béjaïa après l'agression physique, survenue la fin de la semaine dernière, d'un fonctionnaire au centre hospitalo-universitaire Khellil Amrane. « Âgés de 27 et 38 ans, les deux mis en cause sont accusés d'agression, de menace et d'humiliation d'un fonctionnaire en service », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué transmis à notre rédaction. Et d'ajouter : « Ces derniers ont pris la fuite et ont été interceptés après une course-poursuite à la cité Brandi, où des éléments de la police étaient déployés. » Accusés d'humiliation suivie d'agression physique d'un fonctionnaire de la santé

publique, ils ont été présentés devant le parquet, cités à comparaître et condamnés à deux années de prison ferme et à une amende de 200 000 DA. Deux autres individus, âgés de 21 et 24 ans, ont également été interpellés par les agents de la sûreté de daïra d'Akbou la fin de semaine dernière. Roulant à moto, ces derniers sont accusés de vol aggravé. Ils ont agressé une personne à 5h près de la gare routière d'Akbou, avant de la délester de son téléphone mobile et d'une somme de 27 000 DA. « Les policiers, qui ont aussitôt enregistré la plainte de la victime, se sont lancés à la recherche des malfaiteurs, dont l'un est connu sous le surnom de "Fafouh" », précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ils ont été très rapidement arrêtés au

centre-ville et présentés devant le parquet pour « vol en réunion avec agression, vol aggravé, menace avec arme blanche et utilisation d'une moto ». Les deux individus ont ensuite été écroués. Enfin, un homme âgé de 40 ans a été arrêté pour conduite en état d'ivresse au cours de la semaine dernière. Intercepté à hauteur d'un dispositif de sécurité et soumis à un test d'alcoométrie, le mis en cause a été transféré au CHU pour analyses complémentaires. Il est accusé de « conduite en état d'ébriété » et sera condamné, après comparution immédiate, à six mois avec sursis et à une amende de 50 000 DA, en sus du retrait de son permis pour une durée d'un an.

N. Bensalem

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Finis le casse-tête administratif

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a tapé du poing sur la table et décidé de mettre un terme définitif à une pratique qui a terni l'image de la rentrée scolaire. Dans une circulaire adressée aux directeurs d'établissement, la tutelle rappelle qu'aucun parent d'élève ne devrait être contraint de fournir un acte de naissance ni aucun autre document d'état civil lors des inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026. Cette mise au point fait suite à des abus constatés sur le terrain, où certains responsables d'écoles ont ignoré les textes en vigueur et persisté à réclamer des pièces administratives. Conséquence directe, les guichets des communes se sont retrouvés pris d'assaut par des parents épuisés, plongés dans des files interminables pour obtenir des documents que l'administration scolaire possédait déjà. Pis encore, ce cafouillage a empêché des centaines d'élèves de faire leur rentrée dans les délais, livrant un spectacle désolant aux portes des écoles, où des enfants, cartable sur le dos, se voyaient refuser l'accès à leur classe faute d'un bout de papier devenu inutile. Le ministère rappelle avec insistance que toutes les informations nécessaires figurent déjà dans le système numérique du secteur éducatif. Cette plateforme, mise en place à grand renfort d'efforts de modernisation, permet aux établissements de disposer des données sans avoir à solliciter les familles. L'ordre est donc sans ambiguïté les directeurs doivent exploiter exclusivement cet outil et cesser immédiatement de réclamer des documents qui ne relèvent plus de leurs prérogatives.

La tutelle met en garde contre toute récidive et reste ferme sur l'application stricte des textes réglementaires. Ceci d'autant plus que cette mesure a pour objectif d'une part de soulager les parents de démarches absurdes et d'autre part alléger la pression insoutenable qui s'exerce chaque année sur les services communaux.

Au-delà du rappel disciplinaire, cette décision révèle l'exaspération d'un ministère face à une bureaucratie qui résiste encore à la modernité. Les pratiques archaïques de certains responsables scolaires ont transformé une rentrée censée être un moment de joie et de sérénité en une épreuve kafkaïenne pour les familles. Le message est désormais sans équivoque. La numérisation n'est plus une option mais une obligation et ceux qui continuent à faire obstacle seront tenus pour responsables. L'école doit ainsi en finir avec les désagréments infligés aux parents et les déceptions imposées aux enfants. Plus jamais un élève ne doit être empêché de franchir le seuil de sa classe à cause d'un acte de naissance que l'administration possède déjà. C'est une question de bon sens, mais aussi de crédibilité pour une institution scolaire qui se veut au service de la société et non l'inverse.

Sihem Bounabi